

Aire d'étude rapprochée

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Avril 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Rapprochée

Immédiate

Limites départementales

Limites départementales

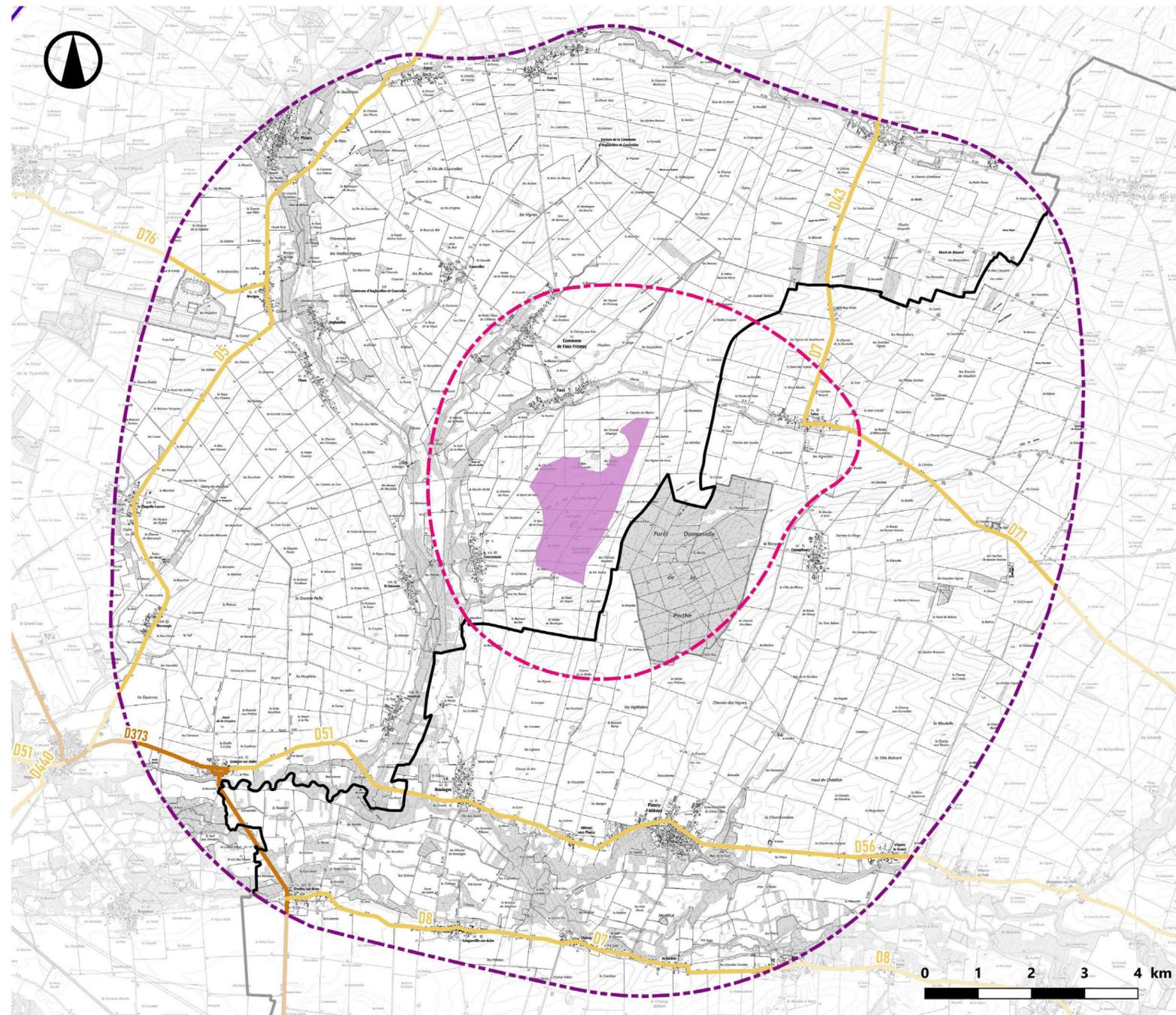
Parcs éoliens riverains

En fonctionnement

Accordés

En instruction

6. AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE (AER)



Axes de communication

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Avril 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Rapprochée

Immédiate

Limites départementales

Limites départementales

Réseau routier

Liaison principale

Liaison régionale

6.1. Axes de communication

ENJEUX

L'aire d'étude rapprochée est relativement peu desservie, avec un axe important (la D373) et 5 liaisons d'importance régionales :

- Les départementales 43/7 et 71 au nord-est ;
- Les départementales 51/56 et 8 au sud ;
- La départementale 5 à l'ouest.

Ces axes desservent surtout les périphéries de l'aire d'étude ainsi que la vallée de l'Aube. Aussi, de nombreuses communes ne sont reliées que par un réseau de liaisons locales peu fréquentées. De manière générale, le réseau routier est peu dense, et de nombreux espaces, desservis uniquement par des chemins d'exploitation ne sont pas ou très peu pratiqués par les usagers. L'enjeu est donc globalement faible, en dépit de l'enjeu individuel des axes de communication.

SENSIBILITÉS

Les axes de communication de l'aire d'étude rapprochée présentent tous le même profil très nu, dépourvu d'accompagnement végétal ou d'aménagement des bas-côtés pouvant limiter la perception. Ils offrent donc de grandes vues dégagées sur les paysages qu'ils traversent, et leur sensibilité dépend directement de ces derniers. Ainsi, les départementales 8 et 373, qui traversent la partie sud de la Vallée de l'Aube, ainsi que la départementale 76 qui longe la vallée de la Superbe profitent de l'écran boisé formé par la ripisylve et sont donc très faiblement sensibles. A l'inverse, les axes des plaines de Champagne Crayeuse, à savoir la grande majorité des axes de communication de l'aire d'étude rapprochée, offriront des profils plus ouverts, avec de larges vues dégagées en direction de la zone d'implantation potentielle.

Toutefois, ils existent des nuances dans cette sensibilité, notamment liées au relief naturellement ondulante de la Champagne Crayeuse. Ainsi, la départementale 253, une liaison locale reliant Ognès à Gourgançon, est presque entièrement préservée par le relief formé par la vallée de la Superbe, tandis que la D7 profite de la présence de la forêt domaniale de la Perthé et d'une position en fond de vallon. De plus, certains axes, comme la départementale 43/7 présentent des vues rythmées par les ondulations du relief, alternant entre points hauts et points bas. Toutefois, hormis ces cas particuliers, la grande majorité des axes présentent des sensibilités modérées liées à cette ouverture importante des plaines de Champagne.



Fig. 82 : Vue depuis la D5



Fig. 83 : Vue depuis la D8



Fig. 84 : Vue depuis la D253



Fig. 85 : Vue depuis la D56 entre Boulages et Plancy-l'Abbaye



Fig. 87 : Vue depuis la D5 entre Pleurs et Ognès



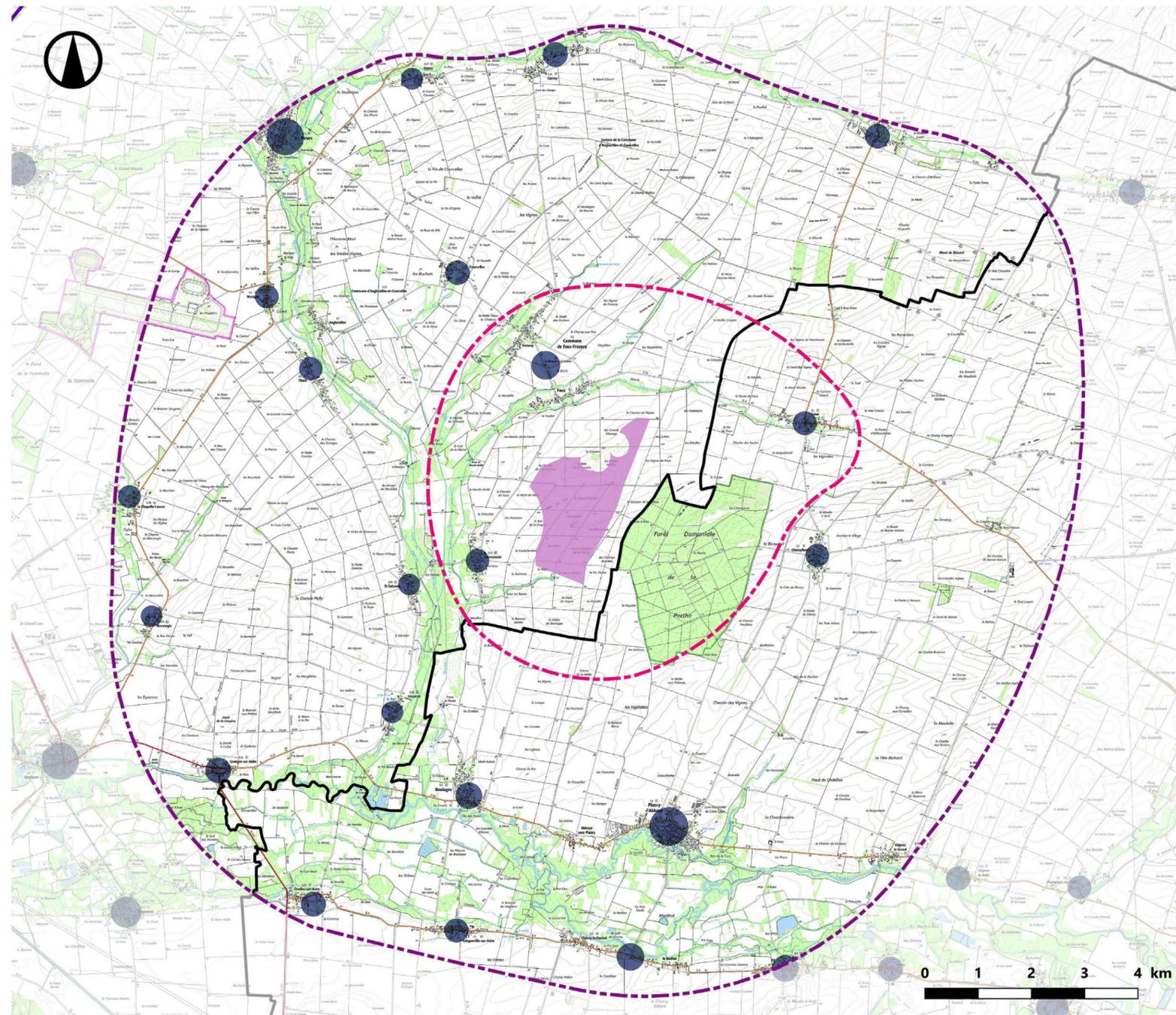
Fig. 86 : Vue depuis la D71



Fig. 88 : Vue depuis la D76 entre Thaas et Saint-Saturnin

NOM AXE	ENJEU	SENSIBILITÉ
D373	FORT	TRÈS FAIBLE
D43/D7	MODÉRÉ	MODÉRÉE
D71	MODÉRÉ	MODÉRÉE
D5	MODÉRÉ	MODÉRÉE
D51/56	MODÉRÉ	MODÉRÉE
D8	MODÉRÉ	TRÈS FAIBLE
LIAISONS LOCALES	FAIBLE	NULLE À MODÉRÉE

Fig. 89 : Tableau de synthèse des axes principaux de l'aire d'étude rapprochée



Bourgs et lieux de vie

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Avril 2021

Sources : IGN 25®, INSEE
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Rapprochée
Immédiate

Limites départementales

Limites départementales

Population (la taille du cercle est proportionnelle au nombre d'habitants)

0 - 1000
1000 - 2000
2000 - 3000
3000 - 4000
4000 - 5000

0 1 2 3 4 km



6.2. Bourgs et lieux de vie

ENJEUX

L'aire d'étude rapprochée est peu peuplée. La densité de population est de manière générale très faible, avec moins de 15 habitants au km², soit largement inférieure à la densité nationale (120 habitants par km² en France métropolitaine), régionale (97 habitants par km²) et pour les départements de l'Aube et de la Marne (respectivement 51,6 et 69,6 habitants par km²). On observe de vastes espaces vides de toute population à l'Est et au Nord. La principale commune de l'aire d'étude est la commune de Plancy-l'Abbaye, avec 968 habitants en 2018, suivie de Pleurs avec 844 habitants. Après ces deux communes, le nombre d'habitants chute de manière importante, puisque les communes les plus peuplées sont Charny-le-Bachot (261 habitants), Boulages (219 habitants) et Granges-sur-Aube (184 habitants). Toutes ces communes sont considérées par l'INSEE comme étant des communes rurales. L'enjeu est donc faible.

SENSIBILITÉS

L'aire d'étude rapprochée présente une structure du bâti généralement groupée, en de petits centres villageois denses. Il n'y a peu, voire pas du tout de hameaux. L'essentiel des cœurs villageois est centré sur les vallées de l'Aube et de la Superbe. Cette organisation génère un front bâti continu et dense, ainsi que de nombreux masques végétaux. Ainsi, dans la vallée de la Superbe, notamment dans sa partie occidentale, les bourgs de Vouarcès, Saint-Saturnin, Thaas, Angluzelles, Marigny et Pleurs profitent de leur position en fond de vallée et de la ripisylve qui accompagne le cours d'eau. Malgré leur proximité, ces bourgs ne présentent qu'une sensibilité très faible.

Au nord de la vallée de la Superbe, les bourgs de Gourgançon, Corroy et Ognès ne sont pas isolés visuellement par la ripisylve. Celle-ci s'organise plutôt au nord des bourgs, et non entre les bourgs et la zone d'implantation potentielle. En revanche, les vues en direction du projet sont fermées par la côte située immédiatement au sud des bourgs, et qui accueille le parc de Sud-Marne. Cette dernière va complètement isoler Corroy, qui présentera une sensibilité nulle, et limiter les vues depuis Gourgançon et Ognès, dont la sensibilité sera faible.

On réalise un constat assez similaire dans la vallée de l'Aube, où les communes de la rive méridionale, à savoir Charny-le-Bachot, Longueville-sur-Aube et Etreilles-sur-Aube, profitent des boisements et des peupleraies denses de la vallée et sont donc isolées. En revanche, les communes de la rive septentrionale, à savoir Plancy-l'Abbaye, Boulages et Granges-sur-Aube seront en contact direct avec les grandes plaines ouvertes. Si le bâti dense préserve les centres-bourgs, les périphéries et les sorties de bourgs seront plus sensibles.

Enfin, si la plupart des centres villageois se situent dans les vallées, 4 bourgs sont situés dans les plaines de Champagne, et sont donc en contact visuel direct avec les grands paysages ouverts, sans réel obstacle à la perception. Courcelles et Champfleury sont les plus proches, et profitent de masques végétaux éloignés, respectivement la ripisylve du ruisseau de Salon et la Forêt de la Perthe. Toutefois, étant donné les distances, ces masques seront peu prégnants, ce qui permettra potentiellement des vues sur le projet au dessus des frondaisons. Plus éloignés, les bourgs de Marsangis et La Chapelle-Lasson profitent d'une implantation en légère dépression et de la ripisylve de la Superbe au loin. Si des visibilitées sont attendues depuis la périphérie de ces bourgs, elles seront atténuées par la végétation et la présence des parcs éoliens des Hauts Moulins, Moulins des Champs et de la Plaine Dynamique.

NOM	POPULATION (INSEE 2018)	DISTANCE À LA ZIP	SENSIBILITÉ
COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA SUPERBE - OUEST			
SAINT-SATURNIN	55	2,4	TRÈS FAIBLE
VOUARCES	59	3,9	TRÈS FAIBLE
THAAS	100	4,7	TRÈS FAIBLE
ANGLUZELLES	140 (avec Courcelles)	5,0	TRÈS FAIBLE
MARIGNY	108	6,1	TRÈS FAIBLE
PLEURS	844	7,9	TRÈS FAIBLE
COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA SUPERBE - NORD			
GOURGANÇON	146	6,8	FAIBLE
CORROY	157	7,0	NULLE
OGNES	61	7,7	FAIBLE
COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'AUBE - SUD			
LONGUEVILLE-SUR-AUBE	125	7,0	TRÈS FAIBLE
CHARNY-LE-BACHOT	261	7,1	TRÈS FAIBLE
ÉTRELLES-SUR-AUBE	155	7,6	TRÈS FAIBLE
COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'AUBE - NORD			
BOULAGES	219	4,5	FAIBLE
PLANCY-L'ABBAYE	968	4,9	FAIBLE
GRANGES-SUR-AUBE	184	7,1	FAIBLE
COMMUNES DES PLAINES DE CHAMPAGNE			
CHAMPFLEURY	100	3,9	MODÉRÉE
COURCELLES	140 (avec Angluzelles)	4,0	MODÉRÉE
MARSANGIS	47	7,3	FAIBLE
LA CHAPELLE-LASSON	87	7,5	FAIBLE

Fig. 90 : Tableau de synthèse des bourgs de l'aire d'étude rapprochée



Fig. 91 : Vue depuis la sortie nord de Plancy-l'Abbaye



Fig. 94 : Vue sur Pleurs depuis son entrée nord



Fig. 97 : Vue depuis la sortie est de Oignes



Fig. 98 : Vue depuis la sortie est de Courcelles



Fig. 92 : Vue depuis la sortie nord de Charny-le-Bachot



Fig. 95 : Vue depuis la sortie nord de Boulages



Fig. 99 : Vue depuis la sortie ouest de Champfleury



Fig. 93 : Vue depuis la sortie est de Granges-sur-Aube



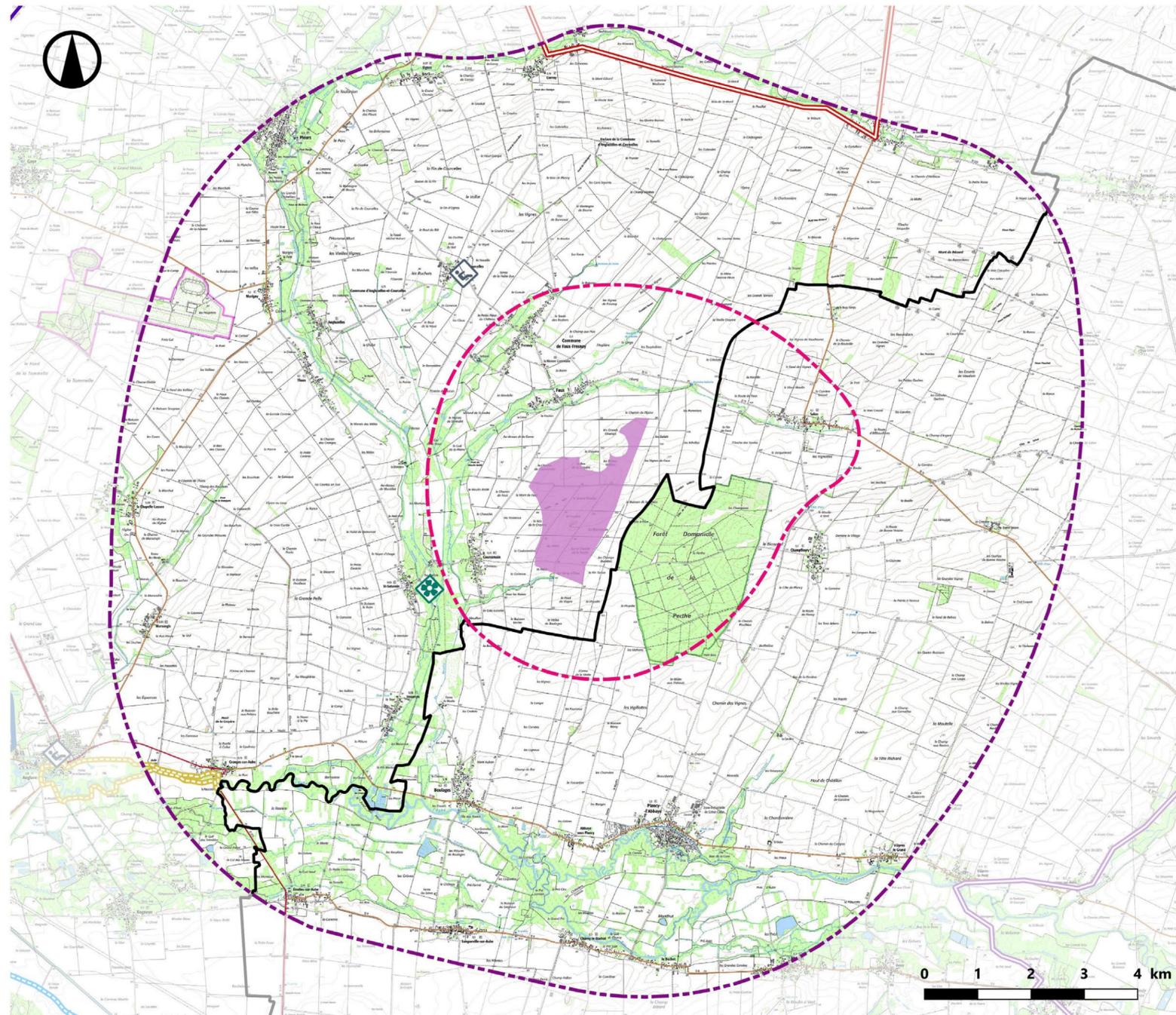
Fig. 96 : Vue sur Gourgançon depuis la départementale 43



Fig. 100 : Vue depuis la sortie sud de la Chapelle-Lasson



Fig. 101 : Vue depuis la sortie nord de Marsangis



Tourisme

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Avril 2021

Sources : IGN 25®, Département de la Marne, Tourisme-champagne-ardenne.com; visorando.com, cirkwi.com, véloenfrance.fr, randogps.net, FFR
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Rapprochée
Immédiate

Limites départementales

Limites départementales

Activités touristique

Jardins
Autres espaces de loisirs

Circuits vélo

Boucle de Fère Champenoise 14-18

6.3. Tourisme



Fig. 103 : Depuis la boucle de Fère-Champenoise

ENJEUX

Les sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée sont très peu nombreux. On dénombre un sentier de randonnée cycliste, la boucle de Fère-Champenoise 14-18, et deux sites de loisir locaux, à savoir le Jardin du Clos Saint-Saturnin et les Écuries de la Fontaine d'Angluzelles-et-Courcelles. La Fère-Champenoise étant l'un des centres de la Première Bataille de la Marne, en accueillant notamment la Bataille des Marais de Saint-Gond, la thématique du sentier de randonnée est importante. Toutefois, son rayonnement reste limité. De même, le rayonnement des sites de loisir reste très local. L'enjeu est donc globalement faible.

SENSIBILITÉS

Le parcours de la Boucle 14-18 de Fère-Champenoise dans l'aire d'étude rapprochée se résume à la départementale 253 entre Corroy et Gourgançon. Cet axe de communication se situe au pied d'une crête, en contrebas du parc éolien autorisé de Sud-Marne. Ce contexte topographique va réduire en grande partie les visibilitées possibles. En fonction de son implantation, le projet sera en grande partie voire complètement masqué par cette topographie, et fortement atténué par le motif éolien prégnant au premier plan. La sensibilité est donc très faible.

Situées en périphérie du bourg, les Écuries de la Fontaine d'Angluzelles-et-Courcelles communiquent visuellement avec les plaines de Champagne. Elles offriront notamment des vues importantes sur le parc éolien de Sud Marne, situé à environ 2 km. Les vues en direction de la zone d'implantation potentielle, située à environ 4 km au sud-est des écuries, seront toutefois moins dégagées, compte tenu du ruban boisé formé par la ripisylve de la Superbe et du Ruisseau de Salon, ainsi que grâce aux bâtiments du bourg situés entre les écuries et la zone d'implantation potentielle. La sensibilité est donc faible.

Le Jardin du Clos Saint-Saturnin se situe au creux de la vallée de la Superbe. Situé dans un écran de verdure haut et dense en périphérie du bourg, il ne présente aucune sensibilité particulière.

NOM	ENJEU	SENSIBILITÉ
BOUCLE DE FÈRE-CHAMPENOISE	MODÉRÉ	TRÈS FAIBLE
JARDIN DU CLOS SAINT-SATURNIN	FAIBLE	NULLE
ÉCURIES DE LA FONTAINE	FAIBLE	FAIBLE

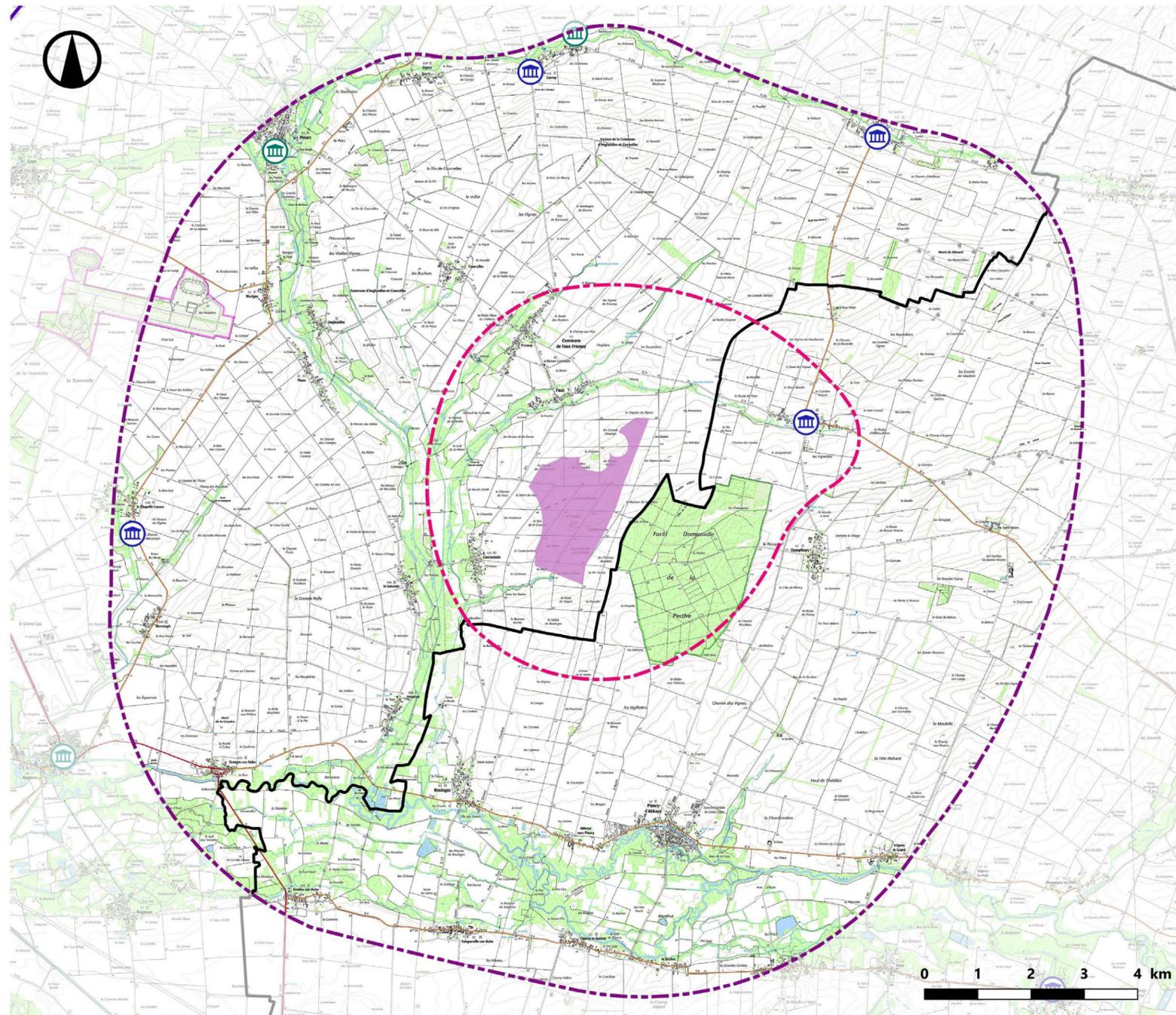
Fig. 102 : Tableau de synthèse des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.



Fig. 104 : Vue depuis la sortie de Courcelles, non loin des écuries de la Fontaine



Fig. 105 : Vue sur la Ripisylve de la Superbe, aux abords du Jardin du Clos Saint-Saturnin



Patrimoine

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Avril 2021

Sources : IGN 25®, Atlas des Patrimoines
Copie et reproduction interdites

Légende

- Zone d'implantation potentielle
- Aires d'étude**
- Rapprochée
- Immédiate
- Limites départementales**
- Limites départementales
- Monuments Historiques**
- III Classés (au moins partiellement)
- II Inscrits (au moins partiellement)



6.4. Patrimoine architectural et paysager

ENJEUX

Avec 5 monuments historiques pour l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée, le contexte patrimonial est peu présent. Il est également peu diversifié, puisqu'il est constitué presque uniquement d'églises, à l'exception du pigeonnier de la Colombière. L'enjeu patrimonial est donc faible.

SENSIBILITÉS

Les monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée sont, pour la majorité, situés en fond de vallée, et en cœur de bourgs. Ils s'insèrent donc dans un cadre végétal et bâti globalement fermé, qui ne communique pas visuellement avec les plaines de Champagne.

L'église de Saint-Pierre de la Chapelle-Lasson fait office d'exception. En effet, l'église se situe en périphérie du bourg, en contact visuel direct avec les grandes plaines de Champagne Crayeuse. En l'absence d'un cadre végétal ou urbain, l'ouverture des paysages environnant génère une plus grande sensibilité. Toutefois, la ripisylve de la Superbe, située entre le monument et la zone d'implantation permet d'atténuer la sensibilité. Elle sera toutefois modérée.

L'église de Gourgançon, située en cœur de bourg, ne présente pas de sensibilité particulière en matière d'intervisibilité. Toutefois, depuis la départementale 43, le clocher se détache de la silhouette du bourg, et pourrait entrer en covisibilité avec le projet de la Crayère. Toutefois, la sensibilité est faible, compte tenu de l'éloignement de la zone d'implantation potentielle, et de la présence à l'avant-plan du parc accordé de Sud Marne.

MONUMENTS	PROTECTION	COMMUNE	DISTANCE (KM)	DESCRIPTION	SENSIBILITÉ
Eglise de la Nativité de la Vierge	Classé	Corroy	6,8	Situé en cœur de bourg, et en fond de vallée	NULLE
Eglise Saint-Maurice	Classé	Gourgançon	6,8	Situé en cœur de bourg, et en fond de vallée. Des covisibilités sont toutefois possibles depuis la D43	FAIBLE
Pigeonnier-porche de la ferme de la Colombière	Partiellement inscrit	Corroy	7,3	Situé en cœur de bourg, et en fond de vallée	NULLE
Eglise Saint-Pierre	Classé	Chapelle-Lasson	7,5	Situé en extérieur du bourg, en contact visuel direct avec les paysages ouverts de Champagne Crayeuse	MODÉRÉE
Eglise Saint-Martin	Inscrit	Pleurs	7,8	Implanté en fond de vallée, dans un cadre bâti et végétal fermé	NULLE

Fig. 106 : Tableau de synthèse des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée.



Fig. 107 : Église Saint Maurice - Gourgançon



Fig. 109 : Ferme de la Colombière - Corroy



Fig. 110 : Église de la Nativité de la Vierge - Corroy



Fig. 108 : Église Saint-Pierre - la Chapelle-Lasson

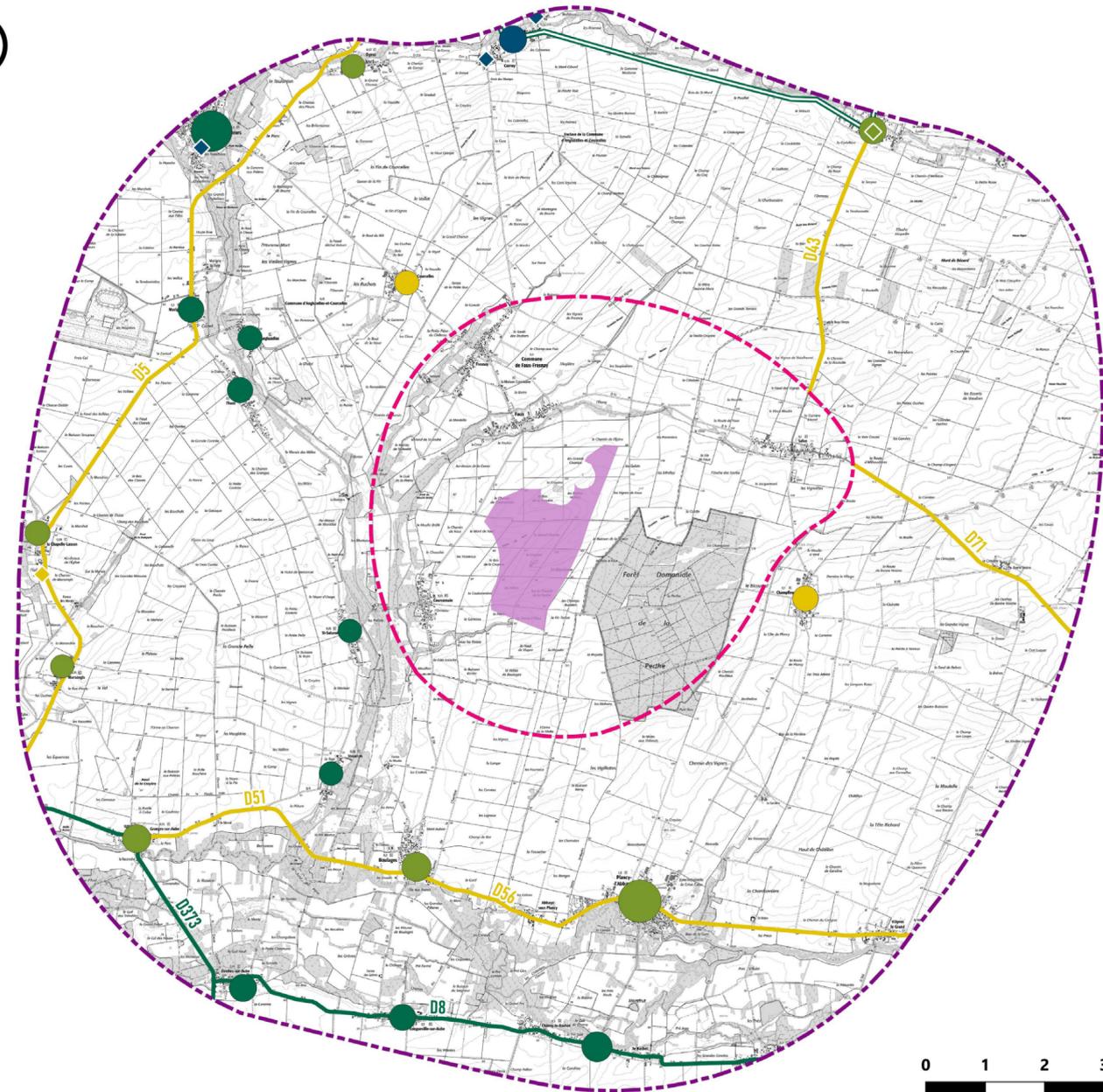


Fig. 111 : Ferme de la Colombière - Corroy



Fig. 112 : Église - Salon

6.5. Synthèse des enjeux et des sensibilités



Sensibilités Aire d'étude rapprochée

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Mai 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est,
INSEE, Offices du tourisme, Atlas des
Patrimoine, UNESCO

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Rapprochée

Immédiate

Sensibilité des axes de communication

Très Faible

Modérée

Sensibilités des lieux de vie

Nulle

Très Faible

Faible

Modérée

Sensibilité des sentiers touristiques

Très faible

Sensibilité des monuments historiques

Nulle

Faible

Modérée



Les axes de communication de l'aire d'étude rapprochée présentent des profils en grande partie ouverts, et offrent de larges vues sur les plaines de Champagne et sur la zone d'implantation du projet, malgré quelques axes un peu plus préservés grâce au relief ondulant.



Les bourgs de l'aire d'étude rapprochée sont globalement peu sensibles. Leur position en fond de vallée, préservée par le relief, la végétation et un bâti dense permet de limiter fortement les vues possibles.

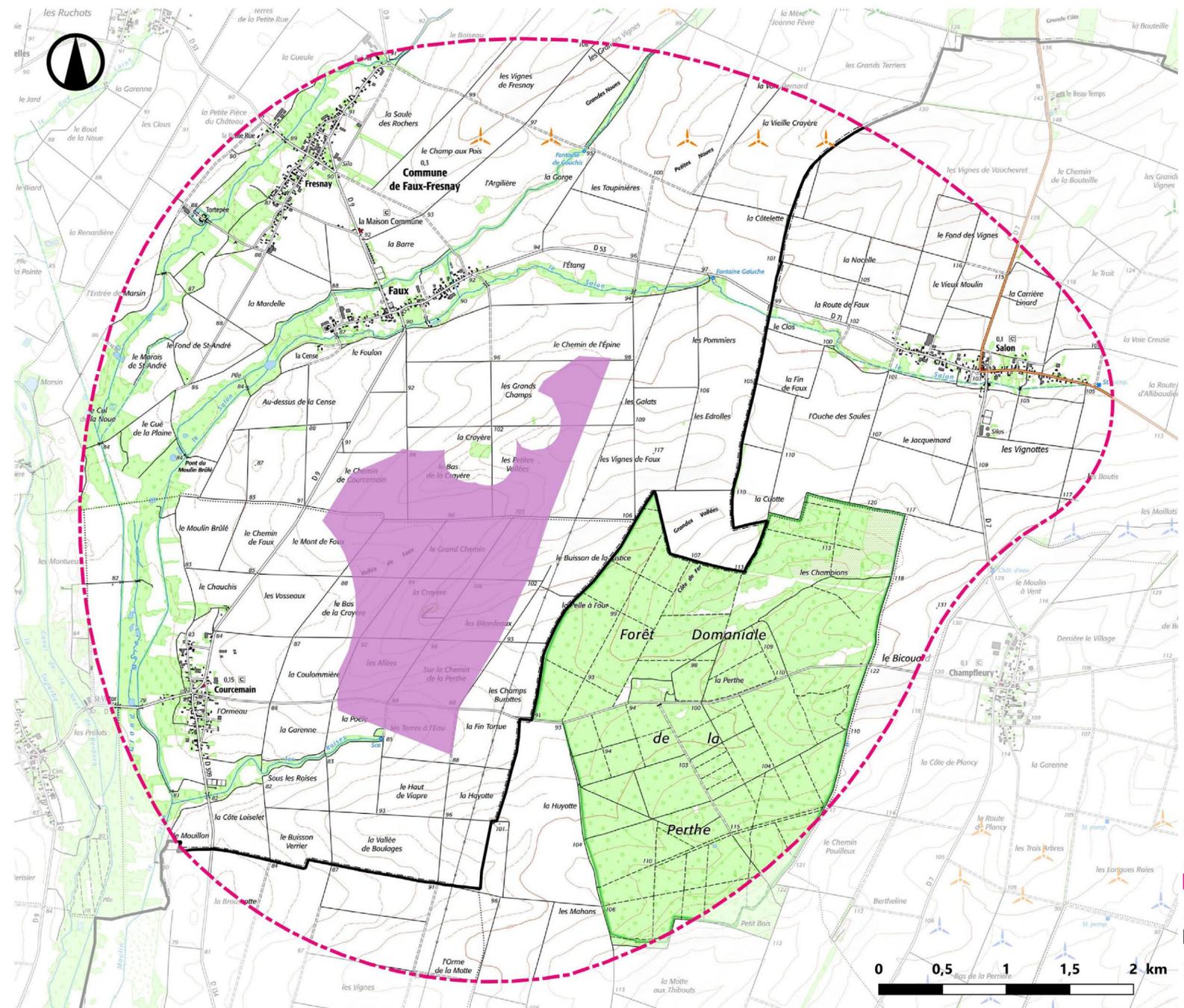


Les sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée sont peu nombreux, et ne présentent pas de sensibilité particulière. Ils s'implantent dans des cadres où la visibilité est globalement fermée par le relief, la végétation ou le cadre bâti.



L'église de la Chapelle-Lasson est la seule à offrir des vues directes vers les grandes plaines de Champagne Crayeuse, ce qui augmente sa sensibilité. L'église de Gorgançon ne présentera pas de visibilité directe, mais présente un risque de covisibilité.

L'aire d'étude rapprochée présente des enjeux assez limités, que ce soit en termes de fréquentation, de desserte ou de patrimoine. Ces grandes plaines, en grande partie consacrées à l'agriculture céréalière, offrent paradoxalement peu de place à l'usager et sont donc très peu pratiquées et connues. Toutefois, ces grandes étendues ouvertes gardent une certaine sensibilité, en particulier depuis les axes de communication, principal vecteur de découverte de ces paysages. Cet openfield, qui s'étend à perte de vue, génère de grandes vues dégagées et de grande ampleur, où le projet de la Crayère sera perceptible de manière quasi systématique. Les lieux de vie et le patrimoine, en revanche, s'éloignent de ces grandes étendues agraires, pour rejoindre les fonds de vallées, plus préservés.



Aire d'étude immédiate

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

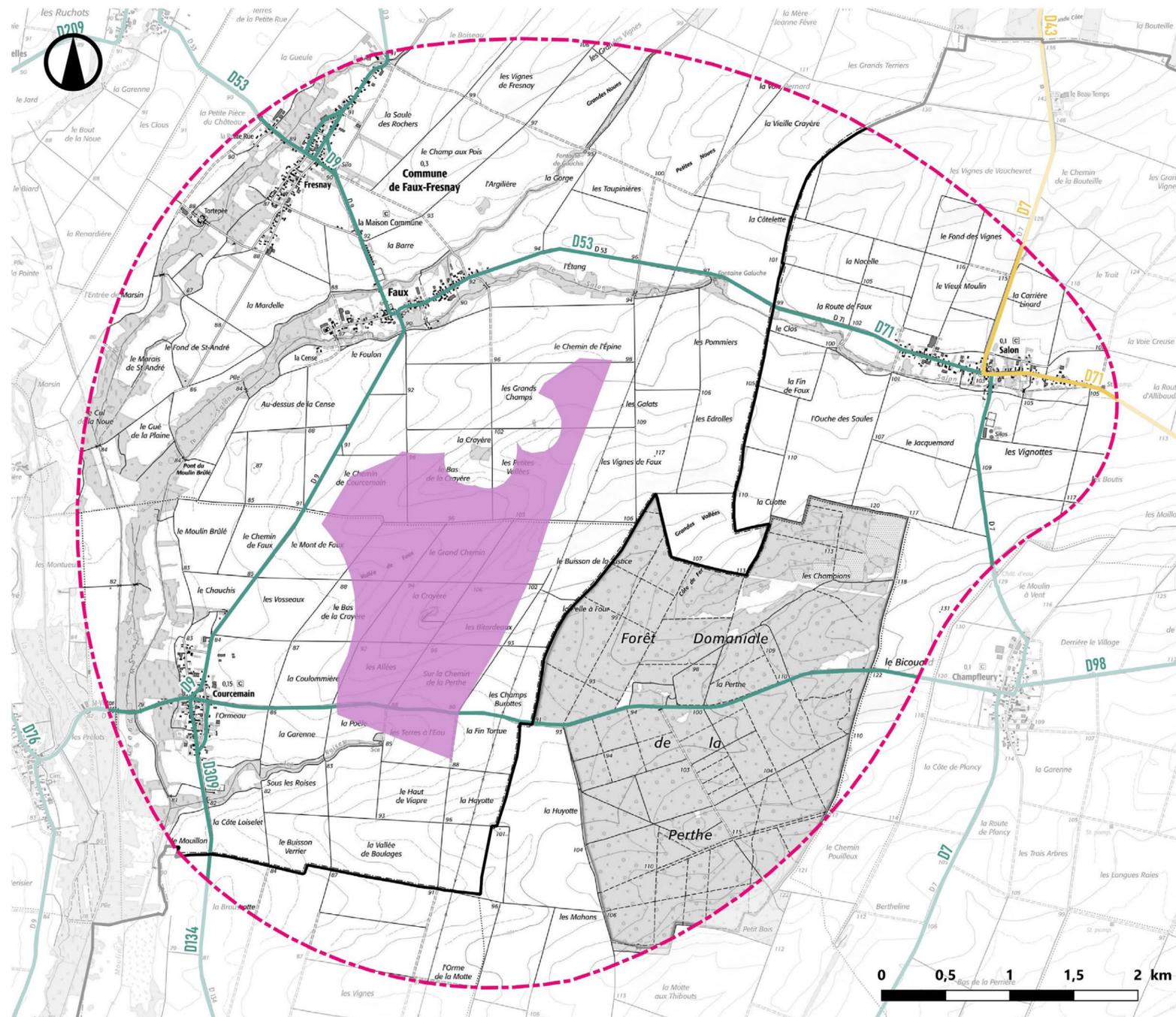
Avril 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est
Copie et reproduction interdites

- Légende**
- Zone d'implantation potentielle
 - Aires d'étude**
 - Immédiate
 - Limites départementales**
 - Limites départementales
 - Parcs éoliens riverains**
 - En instruction



7. AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE (AEI)



Axes de communication

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Avril 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Immédiate

Limites départementales

Limites départementales

Réseau routier

Liaison régionale

Liaison locale

7.1. Axes de communication



Fig. 113 : Vue sur la D9



Fig. 114 : Vue depuis la D53/71



Fig. 115 : Vue sur la route communale entre Courcemain et Champfleury

ENJEUX

L'aire d'étude immédiate est presque uniquement desservie par des liaisons locales, très peu fréquentées. Parmi ces axes, on retrouve :

- La départementale 7, qui représente la seule liaison d'importance régionale, mais qui ne dessert que Salon et ne traverse qu'à peine l'aire d'étude immédiate ;
- Les départementales 53 et 71, formant une seule entité séparée par la limite départementale, qui longe la vallée du Ruisseau de Salon ;
- La départementale 9 qui dessert la partie ouest de l'aire d'étude immédiate ;
- La départementale 309, au sud est de l'aire d'étude immédiate ;

À ces départementales s'ajoutent quelques axes de communication communaux, comme la voie reliant Courcemain à Champfleury au sud de l'aire d'étude immédiate.

Compte tenu de la faible fréquentation de ces liaisons locales, l'enjeu est globalement faible.

SENSIBILITÉS

Les routes de l'aire d'étude immédiate, à l'image des autres routes de Champagne Crayeuse, présentent des profils très ouverts, nus, en contact direct avec les paysages qu'elles traversent. Les ondulations naturelles du relief, caractéristiques de ces plaines ouvertes, ne sont pas suffisantes à cette distance pour offrir un vrai masque à la perception. L'usager a donc de larges vues ouvertes, confortées par l'absence presque totale de végétation. Seule la départementale 53/71 offre ponctuellement des espaces où l'ouverture est amoindrie grâce à la ripisylve du Ruisseau de Salon.

Dans ce contexte, leur sensibilité est fonction directe de la distance à la zone d'implantation potentielle. Les départementales 7 et 309, aux extrémités de l'aire d'étude rapprochée, présentent des sensibilités modérées, alors que les départementales 9 et 53/71 longent la zone d'implantation potentielle et ont donc des sensibilités fortes. Enfin, la route communale reliant Courcemain à Champfleury présente une sensibilité très forte : elle traverse en effet la zone d'implantation potentielle, et offrira des vues au plus près des éoliennes, ainsi qu'un risque d'écrasement si les éoliennes ne maintiennent pas un recul suffisant.



Fig. 116 : Vue depuis la D53 aux abords de Salon



Fig. 117 : Vue depuis la D53 en sortie de Faux



Fig. 118 : Vue depuis la D7 au sud de Salon



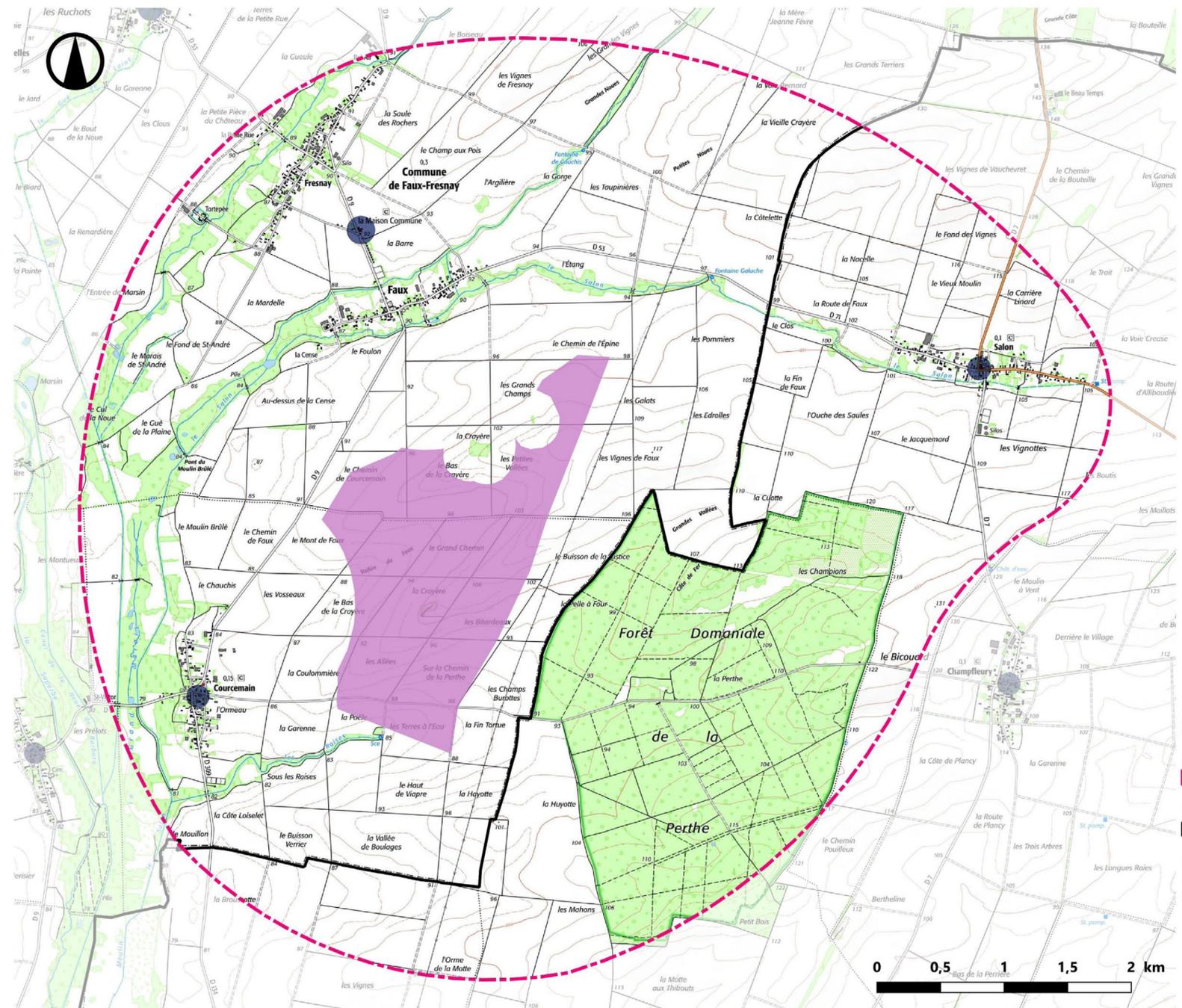
Fig. 119 : Vue depuis la D9



Fig. 120 : Vue depuis la route communale entre Courcemain et Champfleury, à l'est de la zone d'implantation potentielle

AXE	ENJEU	SENSIBILITÉ
D7	MODÉRÉ	MODÉRÉE
D53/71	FAIBLE	FORTE
D9	FAIBLE	FORTE
D309	FAIBLE	MODÉRÉE
ROUTES COMMUNALE	TRÈS FAIBLE	TRÈS FORTE

Fig. 121 : Tableau de synthèse des axes de communication de l'aire d'étude immédiate



Bourgs et lieux de vie

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Avril 2021

Sources : IGN 25®, INSEE
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Immédiate

Limites départementales

Limites départementales

Population (la taille du cercle est proportionnelle au nombre d'habitants)

- 0 - 1000
- 1000 - 2000
- 2000 - 3000
- 3000 - 4000
- 4000 - 5000

7.2. Bourgs et lieux de vie



Fig. 122 : Vue depuis la sortie sud de Faux



Fig. 123 : Vue depuis la sortie est de Fresnay



Fig. 124 : Vue sur Salon depuis la D7



Fig. 125 : Vue sur le centre-bourg de Courcemain

ENJEUX

L'aire d'étude immédiate accueille 3 communes : Courcemain, Faux-Fresnay et Salon. La population est assez faible : 314 habitants sur les deux hameaux de Faux-Fresnay, 122 sur la commune de Salon et 99 sur la commune de Courcemain, soit 535 habitants dans l'ensemble de l'aire d'étude immédiate. Cette population est en baisse au recensement de 2018. Si l'église de Salon est classée, les bourgs de l'aire d'étude immédiate ne présentent pas de caractère paysager particulier. Leur enjeu est donc faible.

SENSIBILITÉS

Les bourgs de l'aire d'étude immédiate sont plus ou moins sensibles. Bien que leur structure soit groupée, la densité de la rue principale laisse rapidement place à un front bâti lacunaire sur les périphéries. Les habitations sont alors en contact visuel direct avec les grandes plaines de Champagne. C'est en particulier le cas du village de Courcemain. En effet, le relief peu marqué de la vallée de la Superbe ainsi que l'absence de boisements forts ou d'auroles végétales ne génèrent pas de masque suffisant pour isoler le bourg. Ce dernier offrira donc des vues ouvertes vers la zone d'implantation du projet.

Le hameau de Fresnay profitera de la ripisylve du ruisseau de Salon. Toutefois, ce dernier, trop éloigné du bourg, n'offrira pas un masque suffisant pour masquer entièrement les éoliennes, qui dépasseront potentiellement des frondaisons. De même, le bâti bas des centres-bourgs risquent également de générer des visibilités au-dessus des toits.

Le hameau de Faux, en revanche, sera plus préservé. La proximité de la ripisylve du ruisseau de Salon offre un cadre végétal dense et prégnant, qui limitera fortement les vues. Il en va de même pour le bourg de Salon, en partie préservé par la ripisylve, malgré un bâti bas qui peut offrir des vues sur le projet au-dessus des toits.



Fig. 126 : Vue depuis la périphérie de Courcemain

COURCEMAIN



Fig. 129 : Vue depuis la sortie ouest de Salon

SALON



Fig. 127 : Vue depuis la sortie est de Courcemain

COURCEMAIN



Fig. 130 : Vue depuis la sortie sud de Salon

SALON

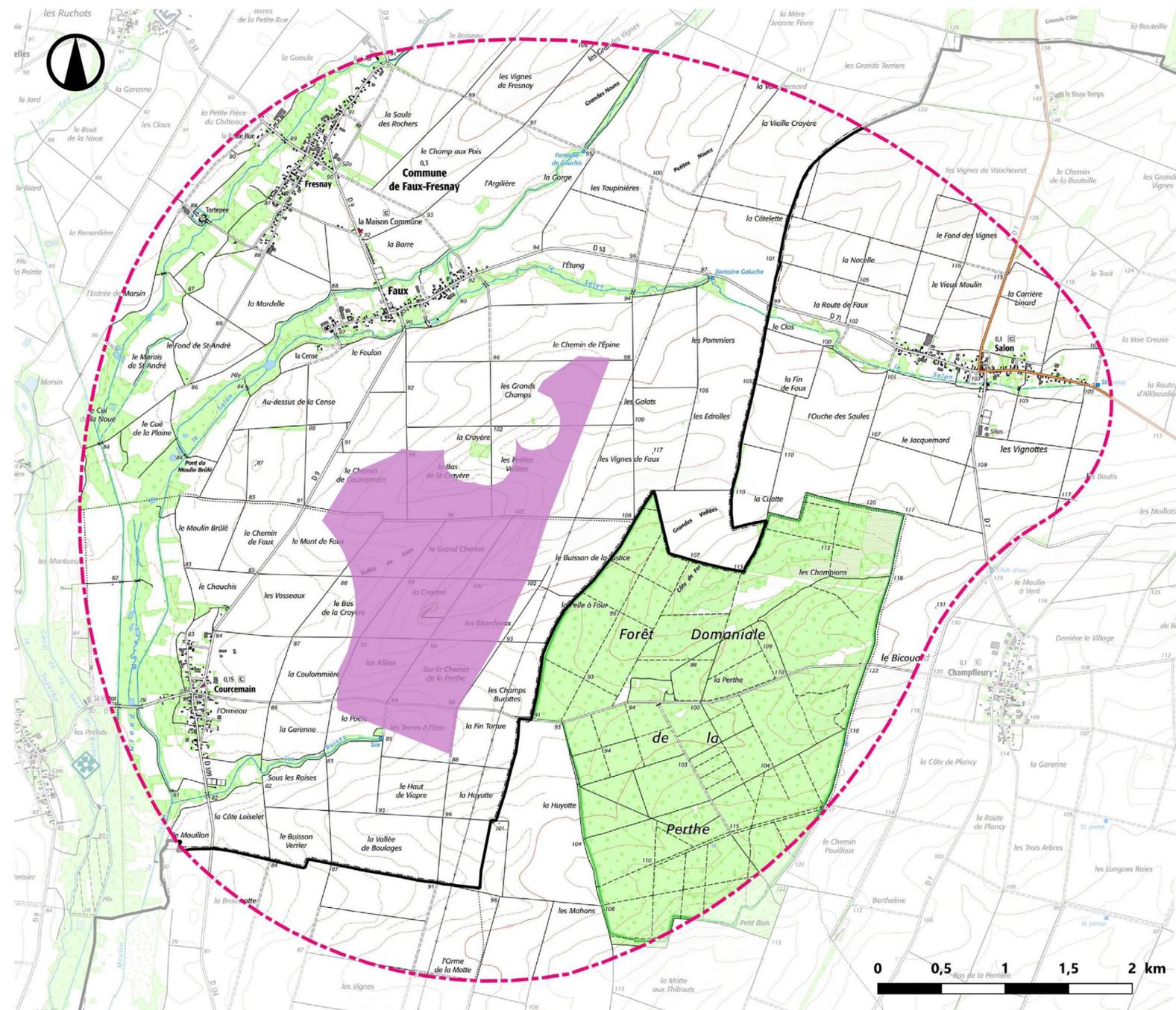


Fig. 128 : Vue depuis la sortie sud de Fresnay

FRESNAY

NOM	POPULATION (INSEE 2018)	DISTANCE À LA ZIP	SENSIBILITÉ
FAUX (commune de Faux-Fresnay)	314 hab	1,0 km	FAIBLE
FRESNAY (commune de Faux-Fresnay)		2,0 km	MODÉRÉE
SALON	122 hab	2,1 km	FAIBLE
COURCEMAIN	99 hab	0,7 km	FORTE

Fig. 131 : Tableau de synthèse des bourgs de l'aire d'étude immédiate



Tourisme



Avril 2021

Sources : IGN 25®, Département de la Marne, Tourisme-champagne-ardenne.com; visorando.com, cirkwi.com, vélofrance.fr, randogps.net, FFR
Copie et reproduction interdites

- Légende**
- Zone d'implantation potentielle
 - Aires d'étude**
 - Immédiate
 - Limites départementales**
 - Limites départementales

7.3. Tourisme

Aucun sentier de randonnée ou site touristique n'est inventorié dans l'aire d'étude immédiate. L'enjeu et la sensibilité sont donc nulles.

7.4. Patrimoine architectural et paysager



ENJEUX

L'aire d'étude immédiate n'accueille qu'un élément de patrimoine, à savoir l'Église Saint-Martin de Salon, classée aux Monuments Historiques. Étant donné la taille de cette aire d'étude immédiate (élargie jusqu'à 3km pour englober Salon et son église), et l'absence de patrimoine vernaculaire mis en avant, l'enjeu patrimonial dans l'aire d'étude immédiate est faible.

SENSIBILITÉS

Située au cœur du bourg, l'église de Salon s'inscrit dans un cadre bâti globalement continu, mais bas. Les vues en direction de la zone d'implantation du projet sont donc partiellement ouvertes, avec des vues potentielles au-dessus des toits. De plus, la silhouette des bourgs étant un élément important du paysage ouvert de la plaine de Champagne Crayeuse, le clocher de cette église représente un point d'appel non négligeable. Le projet de la Crayère risque d'entrer en compétition visuelle avec ce dernier, en particulier depuis le nord-est du bourg. Toutefois, compte tenu de la distance à la zone d'implantation potentielle et l'éloignement nécessaire pour observer le clocher, cette covisibilité sera limitée.

MONUMENT	PROTECTION	COMMUNE	DISTANCE (KM)	SENSIBILITÉ
Eglise Saint-Martin	Classé	Salon	2,9	MODÉRÉE

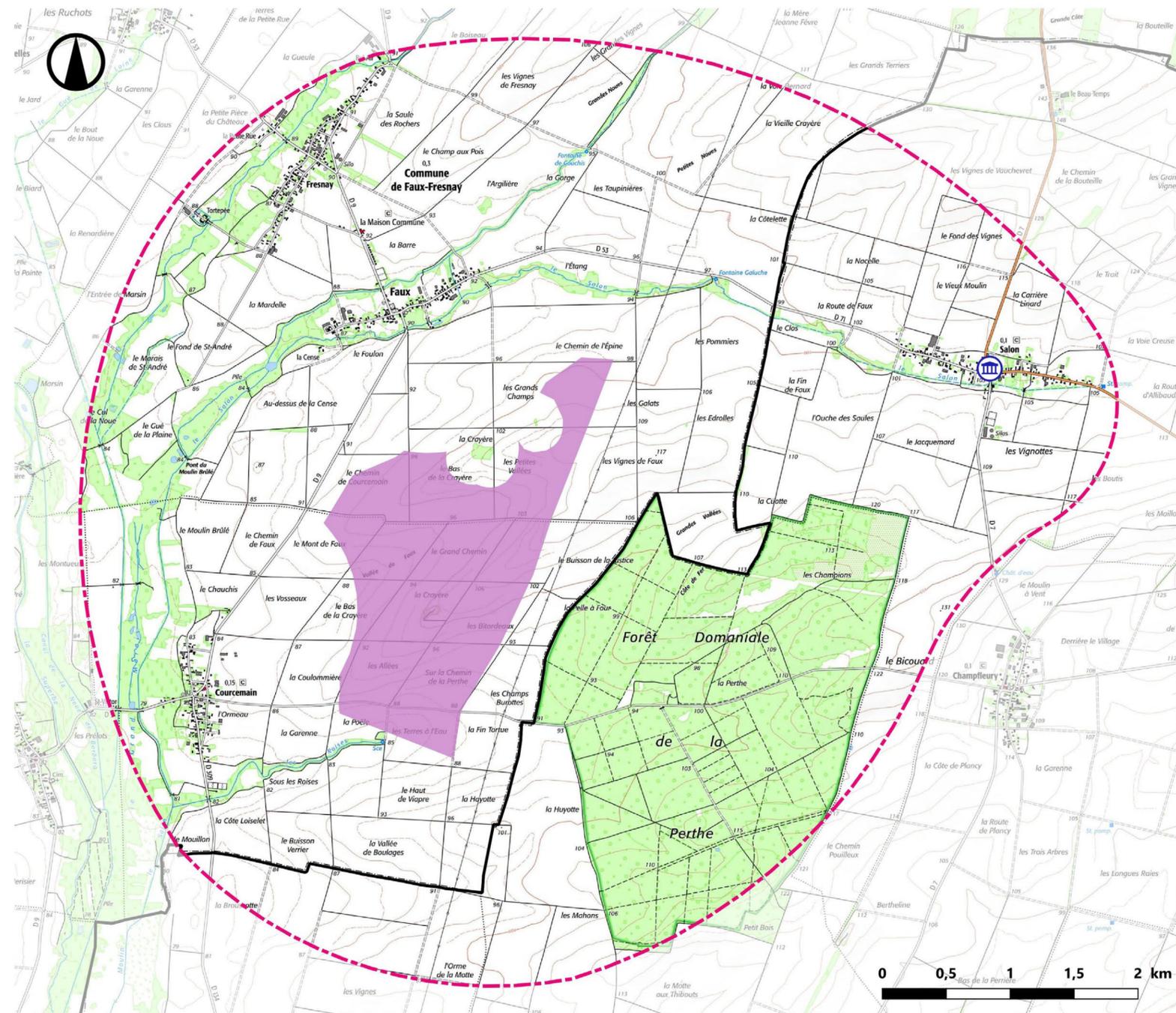
Fig. 132 : Tableau de synthèse des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate.



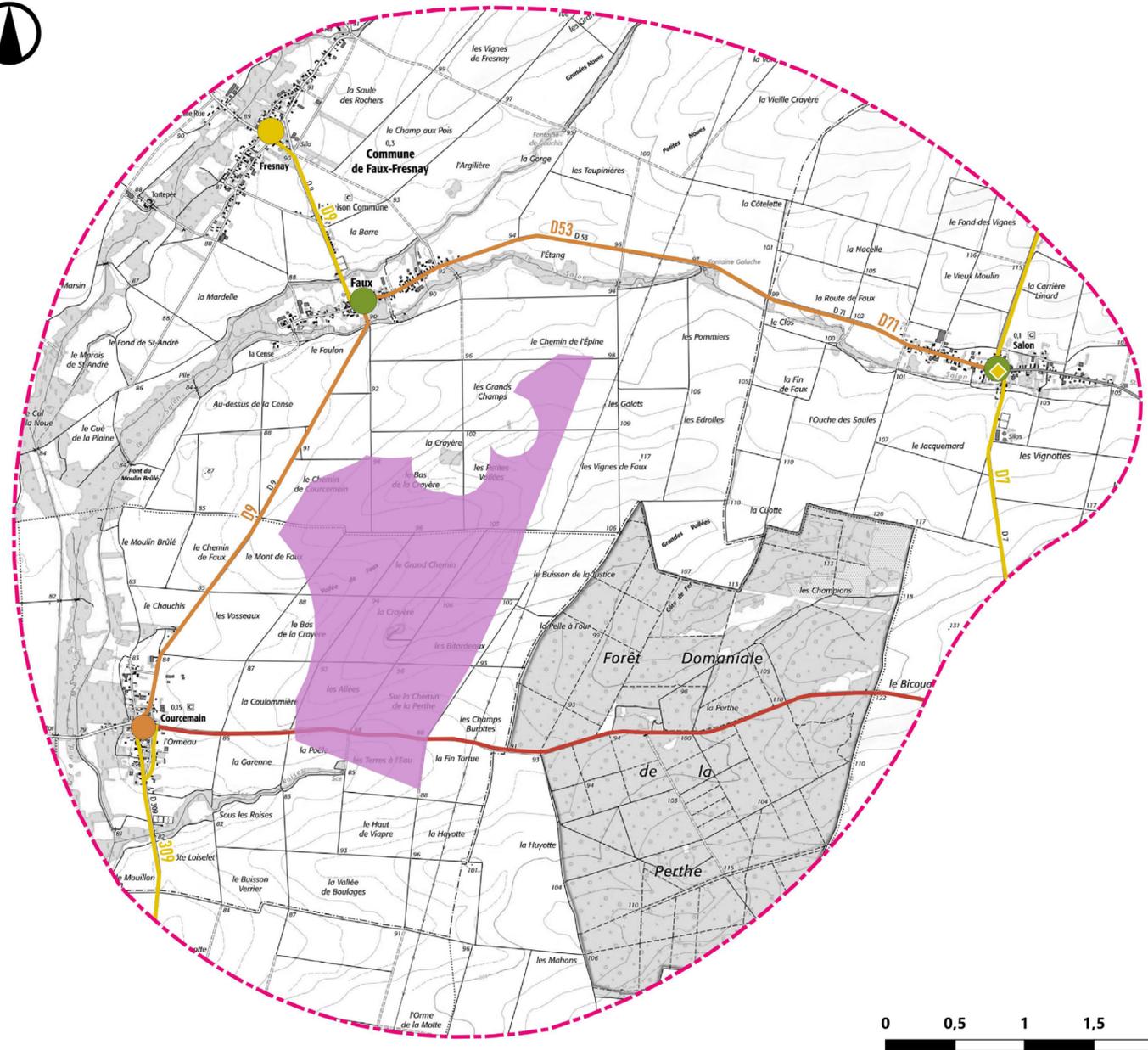
Fig. 133 : L'église Saint-Martin - Salon



Fig. 134 : Vue depuis les abords de l'église Saint-Martin à Salon



7.5. Synthèse des enjeux et des sensibilités



Sensibilités Aire d'étude immédiate

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Mai 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est,
INSEE, Offices du tourisme, Altas des
Patrimoine, UNESCO

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Rapprochée

Immédiate

Sensibilité des axes de communication

Modérée

Forte

Très Forte

Sensibilités des lieux de vie

Faible

Modérée

Forte

Sensibilité des monuments historiques

Modérée



Les axes de communication de l'aire d'étude immédiate ont tous un profil très ouvert, et sont en contact visuel direct avec les paysages très dégagés de la Champagne Crayeuse. Leur sensibilité est donc forte à très forte.



En l'absence de masque boisé ou topographique, les périphéries des bourgs, dont les fronts bâtis sont lacunaires, offrent des vues directes en direction de la zone d'implantation potentielle. Les centres-bourgs, en revanche, sont plus denses et ne communiquent pas avec l'extérieur.



Aucun site touristique n'est inventorié dans l'aire d'étude immédiate.



Seul monument historique de l'aire d'étude immédiate, l'église Saint-Martin de Salon présente une sensibilité modérée : elle s'inscrit au cœur du bourg, mais la faible hauteur du bâti peut générer des vues. Une covisibilité entre le clocher et les éoliennes est également possible.

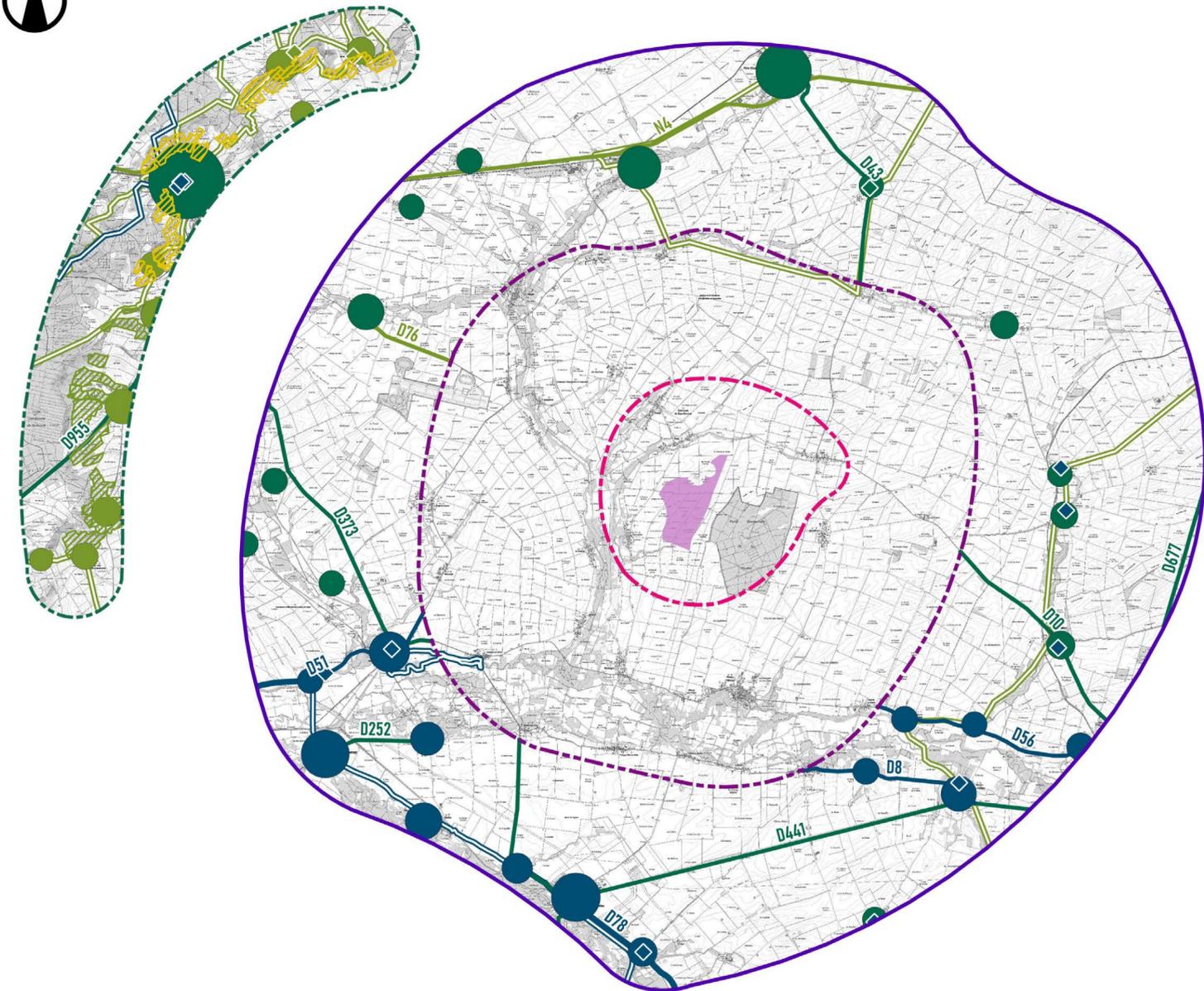
L'aire d'étude immédiate présente des enjeux globalement faibles, que ce soit au niveau des axes de communication ou des lieux de vie.

Toutefois, si les enjeux sont faibles, les sensibilités sont modérées à très fortes, liées notamment à l'ouverture des grands paysages de Champagne. Les principales sensibilités vont concerner le bourg de Courcemain et les axes de communication ceinturant la zone d'implantation. À l'inverse, la périphérie nord (Salon et Faux-Fresnay) présente des sensibilités plus modérées.



8. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL





Sensibilités Aire d'étude éloignée

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Mai 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est,
INSEE, Offices du tourisme, Atlas des
Patrimoine, UNESCO

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

- Éloignée
- Côteaux de Champagne
- Rapprochée
- Immédiate

Sensibilité des axes de communication

- Nulle
- Très Faible
- Faible

Sensibilités des lieux de vie

- Nulle
- Très Faible
- Faible

Sensibilité des sentiers touristiques

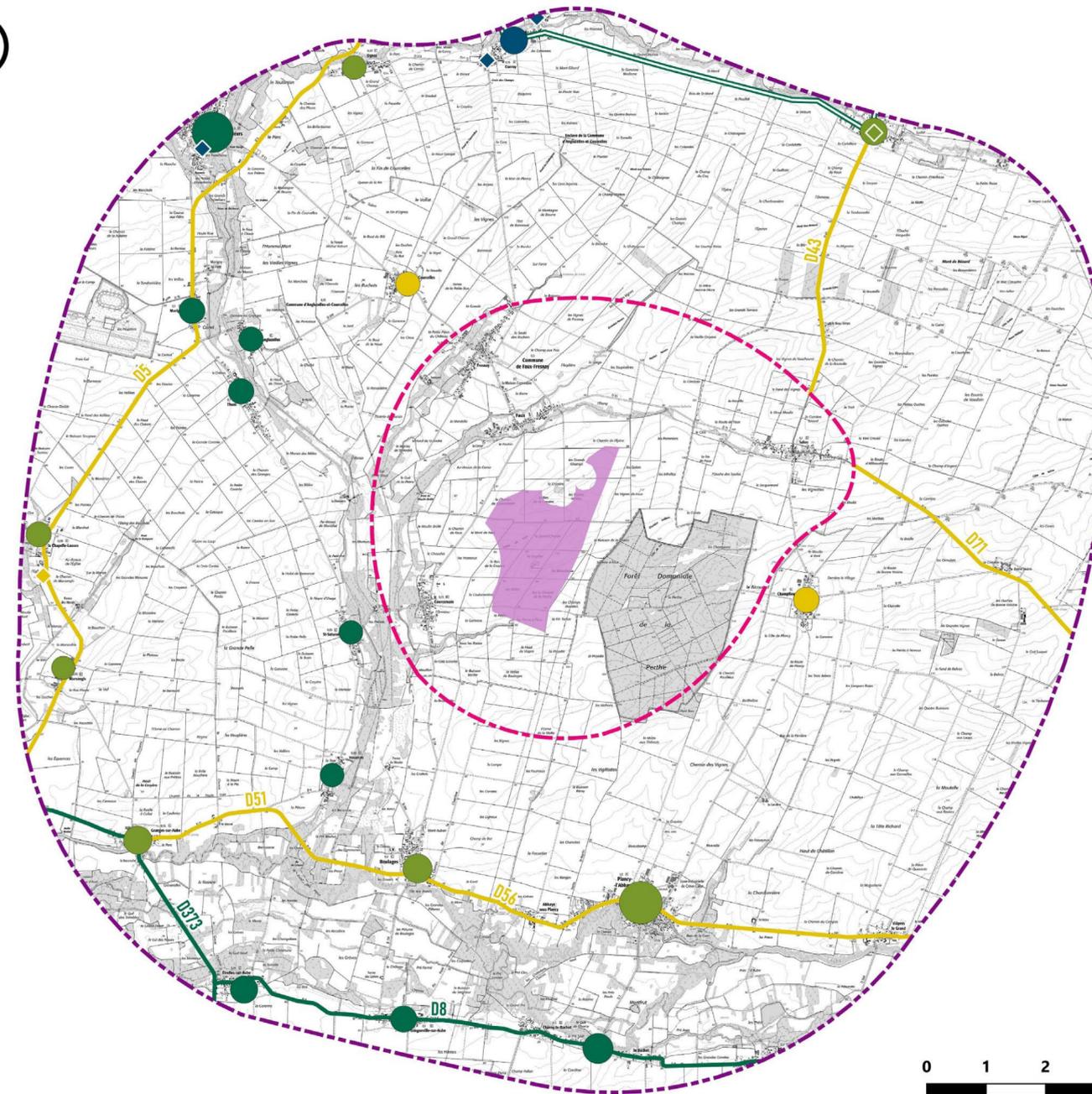
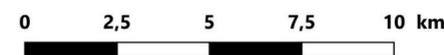
- Nulle
- Faible

Sensibilité des monuments historiques

- Nulle
- Très Faible
- Faible

Sensibilité des Côteaux de Champagne

- Faible
- Modérée



Sensibilités Aire d'étude rapprochée

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Mai 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est,
INSEE, Offices du tourisme, Atlas des
Patrimoine, UNESCO

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

- Rapprochée
- Immédiate

Sensibilité des axes de communication

- Très Faible
- Modérée

Sensibilités des lieux de vie

- Nulle
- Très Faible
- Faible
- Modérée

Sensibilité des sentiers touristiques

- Très faible

Sensibilité des monuments historiques

- Nulle
- Faible
- Modérée



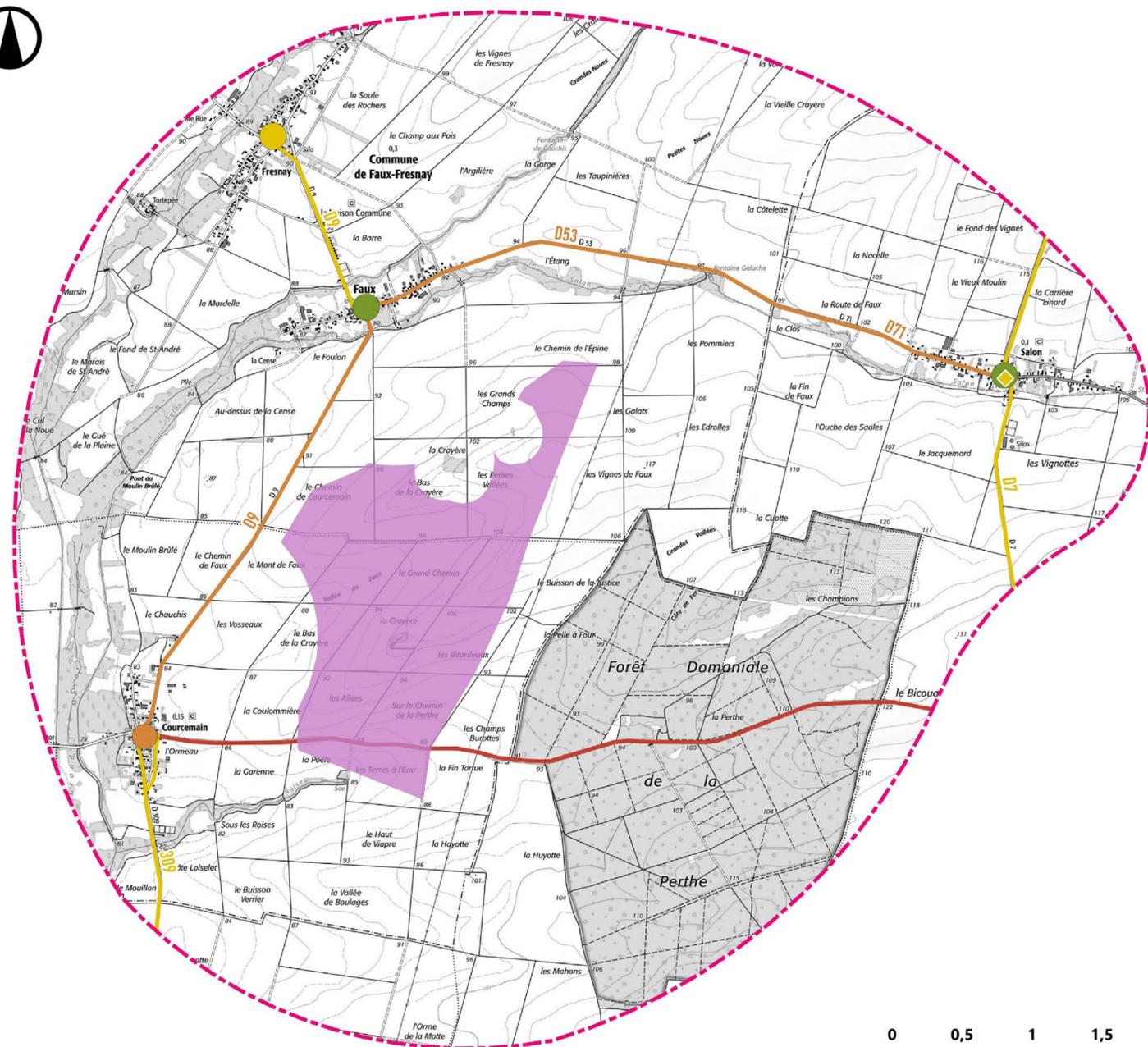


Sensibilités Aire d'étude immédiate

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Mai 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est,
INSEE, Offices du tourisme, Altas des
Patrimoine, UNESCO



Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Rapprochée

Immédiate

Sensibilité des axes de communication

Modérée

Forte

Très Forte

Sensibilités des lieux de vie

Faible

Modérée

Forte

Sensibilité des monuments historiques

Modérée

Le territoire dans lequel va s'insérer le futur parc de la Crayère est un paysage d'ouverture, d'immensité. En le parcourant, l'observateur découvre une mosaïque ordonnée, structurée et moderne, créée par et pour l'Homme. C'est un spectacle tout en lignes horizontales qui s'offre au regard. Devant un paysage aussi vaste, le regard peut se sentir perdu, à la recherche de repères qu'il peine à trouver. Et quand il parvient à s'accrocher à un élément du décor, le voilà aussitôt disparu au détour d'une ligne de crête.

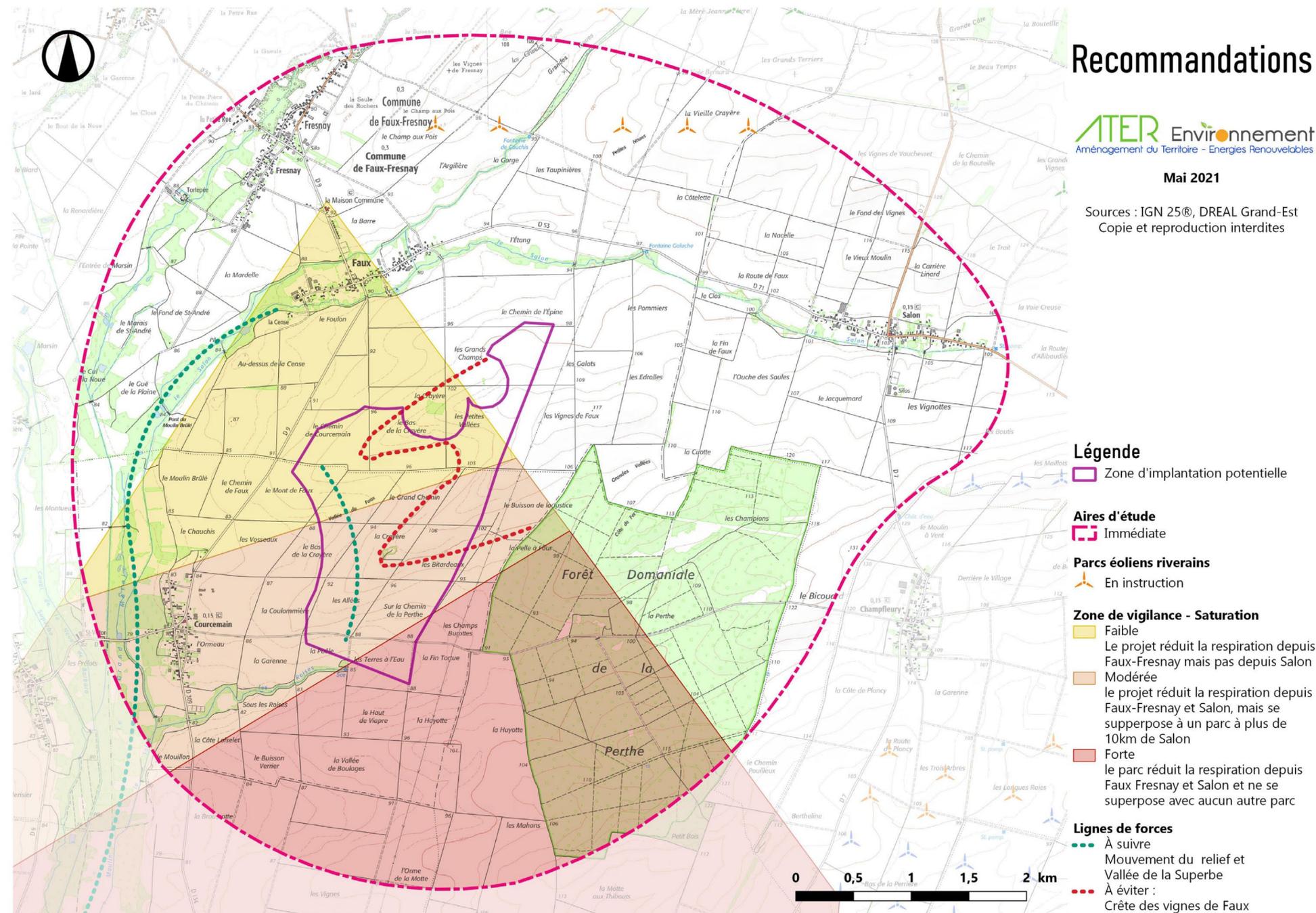
Si tous les points de vue sont semblables, ils ont chacun leurs caractéristiques, leurs petites spécificités que l'oeil averti peut découvrir. Les douces ondulations, aux pentes peu importantes, ont créé une topographie molle, qui trompe le regard.

C'est ce jeu de relief qui va clairement influencer les sensibilités de ce territoire, et conditionner les visibilités du futur parc de la Crayère. De manière globale, les axes de communication sont les plus sensibles, principalement car ils présentent moins de masques à la perception que les centres-bourgs. Les entrées et sorties de bourg sont également sensibles, surtout dans les aires d'étude immédiate et rapprochée. Toutefois, il est possible de nuancer ce constat. Ainsi, l'Est du territoire, où les ondulations sont plus marquées, est mieux préservé que les vallées de l'Ouest, où le relief n'offre que peu de protection. De même, la Cuesta d'Île-de-France, malgré son relief désavantageux, est finalement peu sensible compte tenu de la distance qui la sépare de la zone d'implantation du projet.

Enfin, l'une des questions importantes sera celle de l'organisation et du lien visuel entre les parcs. Dans ce territoire déjà marqué par l'éolien, l'erreur serait de croire que le motif est évident. Si le parc se place souvent en densification de motifs existants, les choix d'implantation réalisés devront permettre de conserver une qualité du motif, et ce aux différentes échelles.

9. RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES





Recommandations

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Mai 2021

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Immédiate

Parcs éoliens riverains

En instruction

Zone de vigilance - Saturation

- Faible
Le projet réduit la respiration depuis Faux-Fresnay mais pas depuis Salon
- Modérée
le projet réduit la respiration depuis Faux-Fresnay et Salon, mais se superpose à un parc à plus de 10km de Salon
- Forte
le parc réduit la respiration depuis Faux Fresnay et Salon et ne se superpose avec aucun autre parc

Lignes de forces

- À suivre
Mouvement du relief et Vallée de la Superbe
- À éviter :
Crête des vignes de Faux

9.1. Recommandations d'implantation

9.1.a. Favoriser l'intégration du parc éolien à l'échelle du grand paysage.

- **S'appuyer sur les grandes lignes de force et le motif éolien existant** : en particulier la vallée de la Superbe et le relief.
- **Favoriser une implantation linéaire** qui permettra une meilleure lecture du projet dans les grands paysages ouverts de Champagne Crayeuse.
- **Préférer une ligne unique d'éoliennes** afin d'alléger le motif généré par le parc et de gagner en lisibilité, en particulier depuis les points où les motifs éoliens se superposent sur l'horizon, comme depuis Courcemain.
- **Limiter la hauteur des machines**, pour profiter au mieux des ondulations naturelles du relief éloigné.

9.1.b. Favoriser l'intégration paysagère du parc éolien à l'échelle de proximité.

- **Limiter les implantations sur la crête des vignes de Faux**, à l'est de la zone d'implantation potentielle, pour limiter l'effet d'ecrasement généré par un motif de grande taille.
- **Conserver un écart suffisant avec Courcemain**, tout en évitant les hauteurs comme mentionné précédemment.
- **Privilégier une orientation nord-sud** dans le sens de la vallée de la Superbe pour renforcer le lien aux structures paysagères.
- **Limiter l'angle occupé depuis les communes les plus sensibles à la saturation**, à savoir Faux-Fresnay, Salon et Courcelles.



COMPARAISON DE VARIANTES

1. VARIANTES D'IMPLANTATION



1.1. Variante 1

Les enjeux et sensibilités relevés à la suite des états initiaux des différentes expertises (paysagère, acoustique, écologique, environnementale) ont conduit à l'élaboration de variantes. Ces dernières sont analysées dans la suite du document au regard des paysages. Cependant, la définition de l'implantation finale tient compte de l'ensemble des thématiques et des recommandations issues de leur diagnostic.

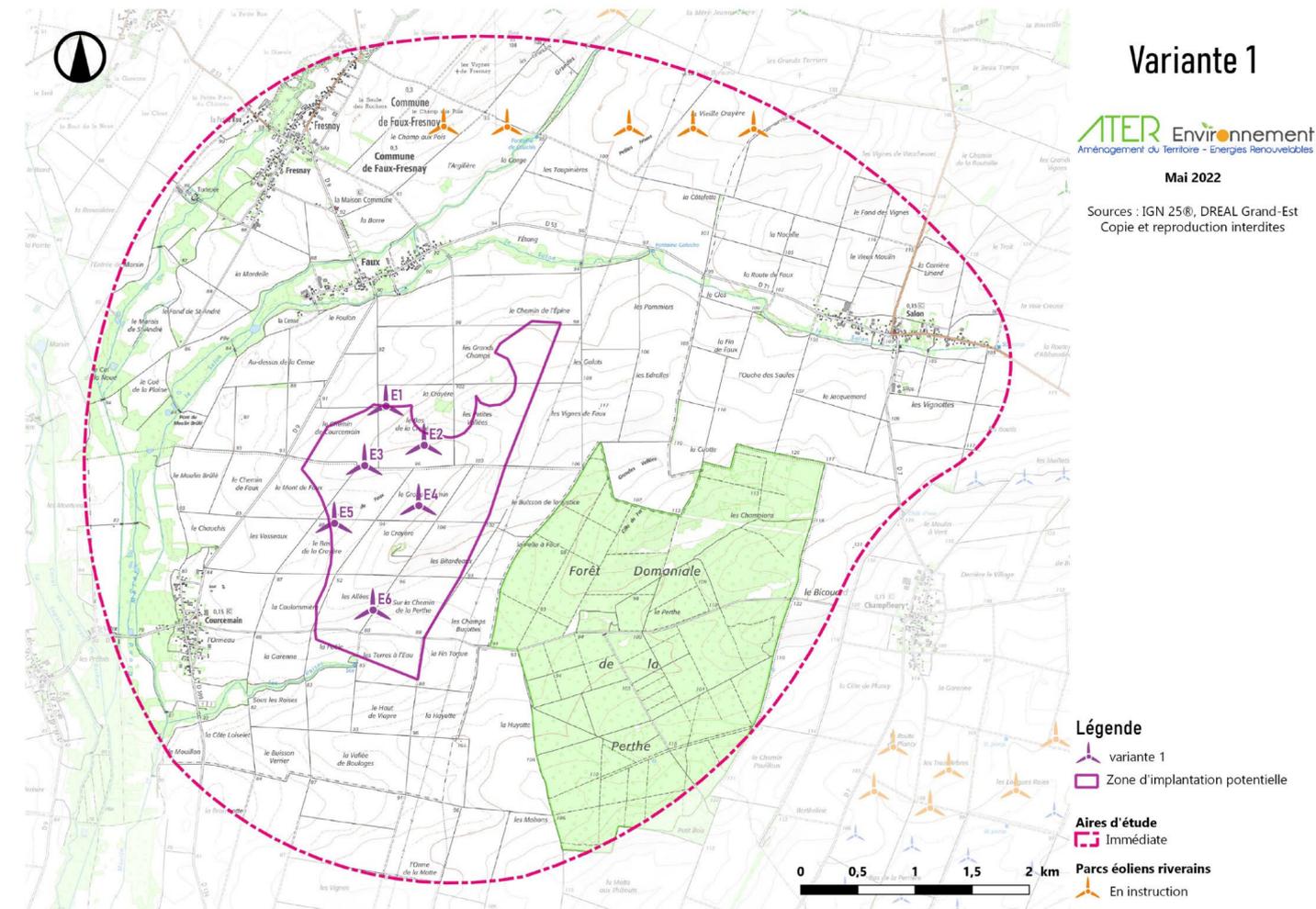


Fig. 137 : Plan d'implantation de la variante 1

La première variante se compose de deux lignes parallèles, de trois éoliennes chacune. Ces lignes ne suivent pas de manière fine le relief et la vallée de la Superbe, mais gardent une orientation globalement similaire pour éviter d'être totalement déconnectées. Malgré quelques irrégularités en termes de géométrie, notamment une éolienne isolée des autres au sud du parc, l'ensemble reste lisible et est adapté à ce type de paysage. Toutefois, les implantations en double ligne ont tendance à densifier le motif, et de ce fait renforcer leur présence visuelle, en particulier à cette hauteur.

Toutefois, cette augmentation de la densité permet d'atténuer l'angle occupé par le parc depuis Courcemain tout en ayant un nombre d'éoliennes plus important, faisant ainsi de la variante 1 la plus productive des 3 variantes sans créer d'éléments rédhibitoires pour le paysage.

1.2. Variante 2

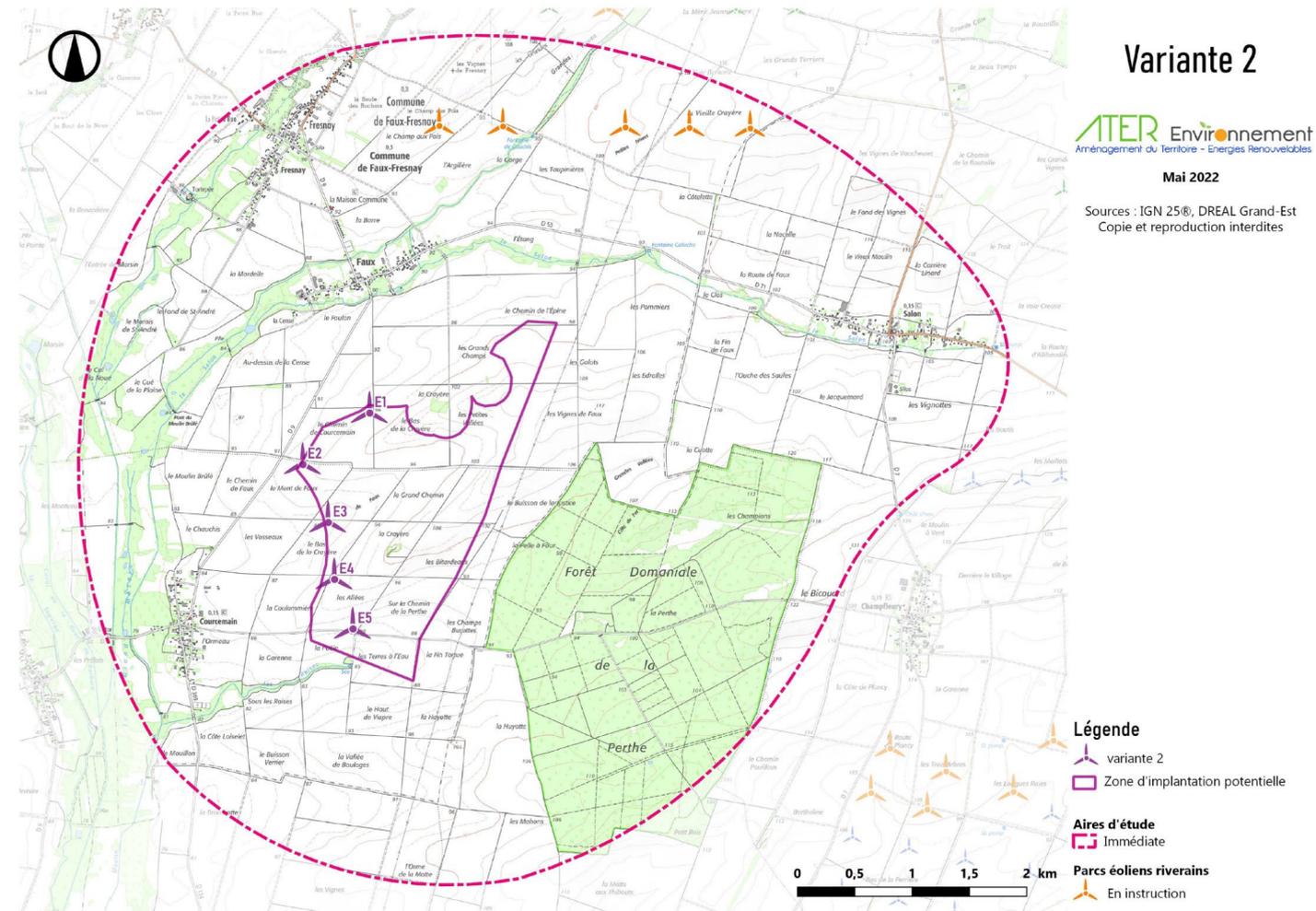


Fig. 138 : Plan d'implantation de la variante 2

La deuxième variante comporte 5 éoliennes longeant la limite ouest de la zone d'implantation potentielle dans une implantation suivant sommairement le relief du «Bas de la Crayère» et la vallée de la Superbe, développant un lien visuel proche avec cette dernière et son ruban boisé. Composée d'une ligne de 4 éoliennes et d'une éolienne isolée, cette variante ne permet pas toujours de dégager une géométrie régulière dans l'espace, et présente un risque de superposition peu élégant suivant certains angles. Elle reste toutefois peu dense, ce qui limite son impact dans ce type de grand paysage ouvert. Cette implantation occupe un angle relativement important depuis Courcemain, Salon et Faux-Fresnay, mais limite son impact en conservant une distance d'au moins 1km vis-à-vis de Courcemain et de Faux-Fresnay.

Bien que présentant un nombre relativement réduit d'éoliennes, la géométrie de cette variante est peu adaptée aux paysages d'openfield, où les visibilitées sont importantes, et permettent donc d'identifier facilement les défauts de visibilitées. Toutefois son lien avec la vallée de la Superbe et sa densité faible permettent de limiter l'impact de cette variante.

1.3. Variante 3

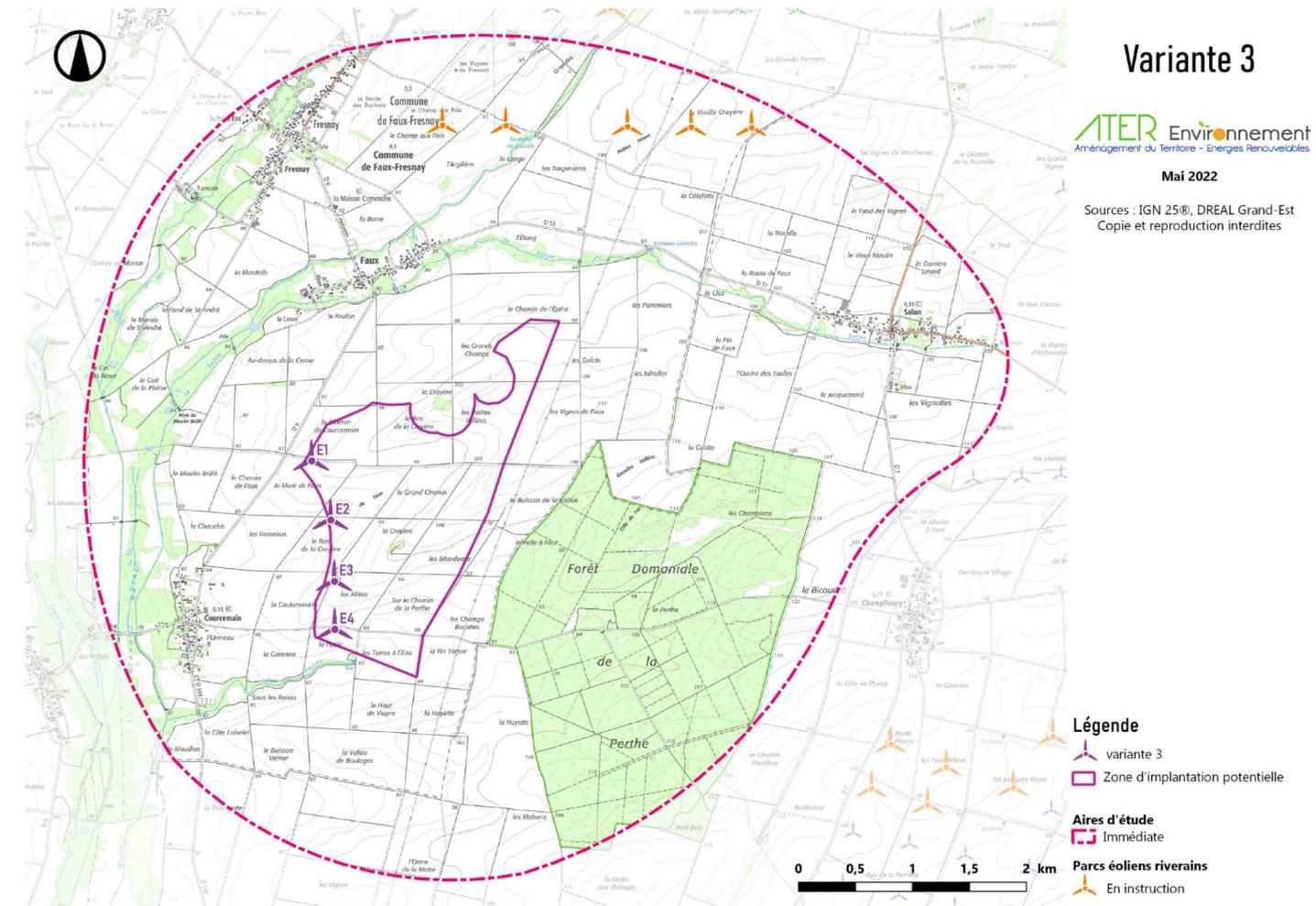


Fig. 139 : Plan d'implantation de la variante 3

La variante 3 est très similaire à la variante 2, mais ne conserve que la ligne de 4 éoliennes. On en retrouve les grandes composantes, notamment le lien avec le relief et la vallée de la Superbe, qui forme le point clef de cette implantation. Le nombre d'éoliennes est réduit, pour conserver une ligne simple, plus adaptée à ces grands paysages ouverts. L'angle occupé depuis Courcemain est important, mais est une fois encore atténué par un motif peu dense et par l'éloignement minimal d'1 km. La différence va se faire principalement depuis le hameau de Faux et celui de Salon, la distance étant augmentée dans les deux cas, ainsi que l'angle de saturation.

Aussi, bien que cette variante soit la moins productive, avec seulement 4 éoliennes, elle semble limiter la plupart des impacts générés par les deux autres variantes, à l'exception de l'angle occupé depuis Courcemain.

Critère d'évaluation	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Géométrie			
Géométrie d'ensemble	Géométrie lisible	Géométrie peu lisible	Géométrie lisible
Angle depuis Courcemain	43°	54°	55°
Angle depuis Salon	21°	17°	15°
Angle depuis Faux-Fresnay	18°	20°	5°
Nombre d'éoliennes	6	5	4
Intégration vis-à-vis des lieux de vie			
Distance à Courcemain	1,1 km	1,0 km	1,0 km
Distance à Faux-Fresnay (hameau de Faux)	1,0 km	1,0 km	1,6 km
Intégration vis-à-vis des grandes lignes du paysage			
Insertion vis-à-vis de la vallée de la Superbe	Implantation peu connectée à la ligne de crête	Implantation suivant la ligne de crête, lien visuel fort	Implantation suivant la ligne de crête, lien visuel fort

LÉGENDE :

- RÉPONSE OPTIMALE
- RÉPONSE MOYENNE
- RÉPONSE MINIMALE

Fig. 140 : Tableau comparatif des variantes

Suite à l'analyse cartographique, il ressort que la variante 3 est la moins impactante. En effet, elle offre la géométrie la plus lisible et la plus adaptée aux grands paysages de Champagne Crayeuse, ainsi qu'une bonne intégration vis-à-vis de la vallée de la Superbe. Si l'angle qu'il occupe depuis Salon et Faux-Fresnay est le plus faible, ce scénario présente toutefois un angle plus grand depuis Courcemain.

Cette analyse est toutefois une analyse purement cartographique. Elle nécessite donc d'être complétée par une analyse comparative de photomontages, qui offrira une vue réaliste des trois variantes en situation réelle.

Les éoliennes utilisées dans les photomontages des variantes correspondent à des Vestas 150 (V150), d'une hauteur totale de 200 m, d'un diamètre de rotor de 150 m pour une hauteur au moyeu de 125 m. L'étude des photomontages suivants permettra d'évaluer l'insertion paysagère du parc, en particulier au regard de sa verticalité depuis les points où le motif éolien existant et en instruction est très peu prégnant.

2. PHOTOMONTAGES DE VARIANTES

2.1. Sélection des photomontages de variantes

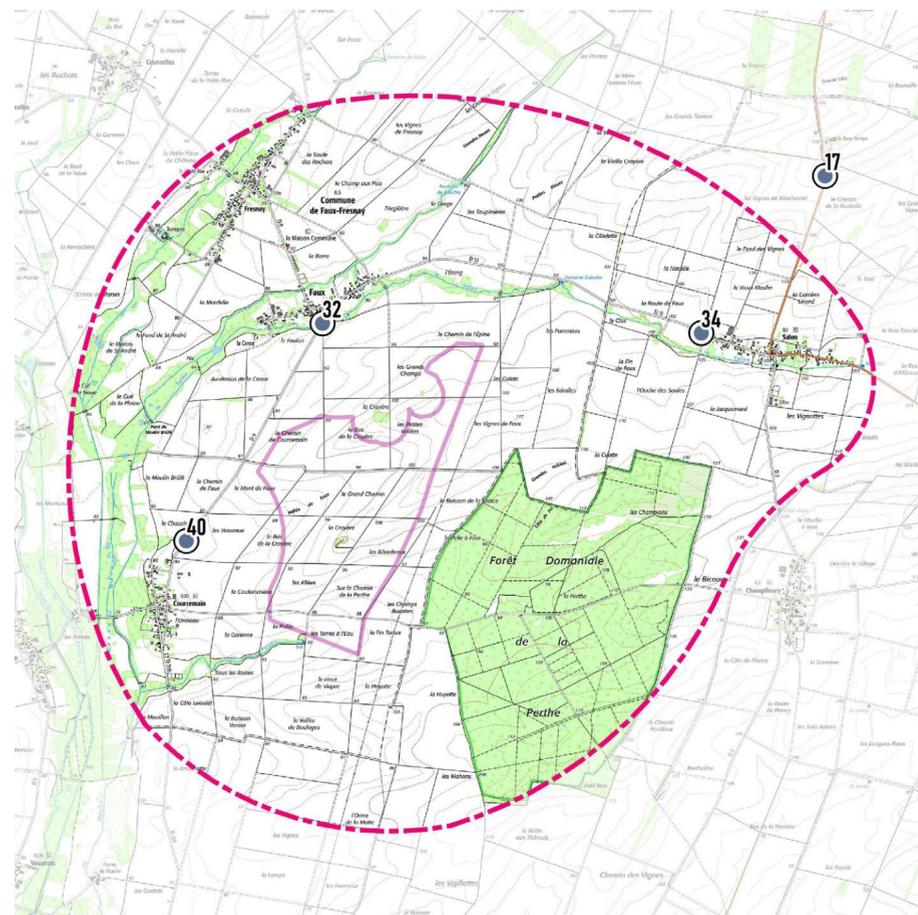
Si l'analyse cartographique permet d'évaluer les principales caractéristiques du projet, elle n'est pas suffisante pour envisager chaque variante dans son environnement. Aussi, il est nécessaire de passer par une analyse de photomontages.

Les photomontages de variantes sont sélectionnés suivant plusieurs critères permettant la comparaison la plus précise possible, mais également pour donner une image la plus représentative de la réalité. Ainsi sont pris en compte :

- **La distance**, car passé une certaine distance, les géométries deviennent difficiles à lire et sont perçues comme linéaires. Il en va de même pour les différences de hauteurs entre variantes qui deviennent peu perceptibles. Il est également nécessaire de prendre plusieurs hauteurs pour rester représentatif ;
- **L'orientation**, afin d'illustrer plusieurs angles de vues, emblématiques ou non ;
- **L'ouverture**, qui doit être suffisante pour voir l'intégralité du parc, ou à minima toutes les éoliennes en bonne partie.

En plus de ces critères, l'enjeu paysager peut également être pris en compte le cas échéant, par exemple pour éviter ou réduire l'impact sur un monument ou depuis un point de vue emblématique. Auquel cas, les critères de distance et d'ouverture peuvent être mis de côté au profit d'une vue présentant plus d'enjeux.

Dans le cas du projet de parc éolien de la Crayère, le choix s'est porté sur les points **17, 32, 34 et 40** de la campagne de photomontages.



Localisation des points de vue



Mai 2022

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est
Copie et reproduction interdites

Légende

Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

Immédiate

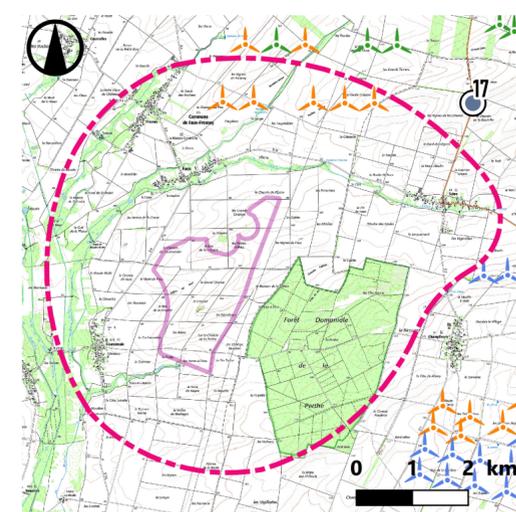
Points de vue

Localisation des points de vue

Fig. 141 : Plan de localisation des photomontages des variantes

2.2. Point de vue n°17

LOCALISATION



COMMENTAIRE

La départementale 7 offre une large vue plongeante sur le bourg de Salon, et sur le vallon du ruisseau du même nom. Depuis ce point haut, l'observateur découvre les larges paysages agricoles de Champagne Crayeuse, rythmés par le cordon vert formé par le bourg et sa ripisylve. L'éolien est très présent, tant sur les plans rapprochés que sur l'arrière-plan. L'église classée de Salon se détache de la silhouette du bourg.

Le projet de la Crayère va s'implanter dans un horizon largement occupé par l'éolien, à l'avant-plan des parcs de la Chapelle. À ce titre, la variante 1 semble peu adaptée : malgré leur lisibilité, ses deux lignes renforcent un motif déjà dense, renforçant sa présence visuelle. Les variantes 1 et 2 présentent des impacts très similaires. Toutefois, la variante 2, avec son éolienne supplémentaire hors alignement, est légèrement moins lisible que la variante 3.

Le scénario le moins impactant est la variante 3.



ETAT INITIAL



ESQUISSE VARIANTE 1



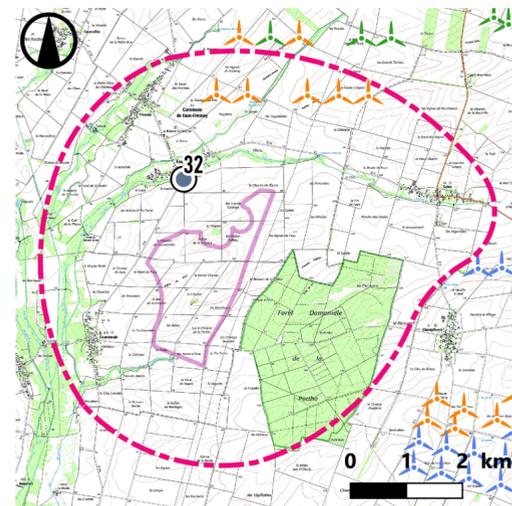
ESQUISSE VARIANTE 2



ESQUISSE VARIANTE 3

2.3. Point de vue n°32

LOCALISATION



ETAT INITIAL



ESQUISSE VARIANTE 1



ESQUISSE VARIANTE 2



ESQUISSE VARIANTE 3

COMMENTAIRE

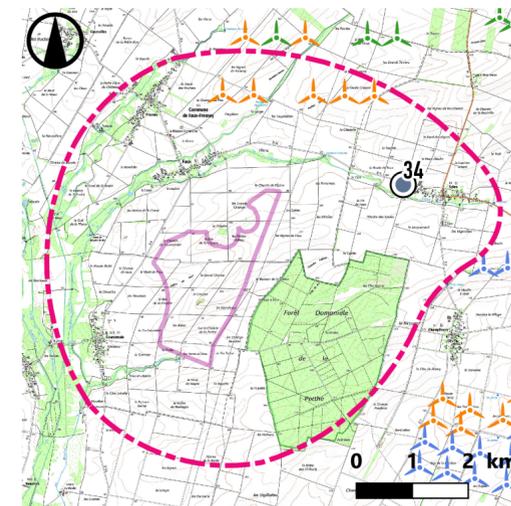
Depuis la sortie sud de Faux, l'observateur découvre un cadre très ouvert, bien que marqué par quelques arbres d'alignement. Pour englober les différentes situations de visibilité et ne pas se limiter à cette position exacte de l'observateur, nous ferons abstraction de ces arbres de premier plan.

Depuis cette sortie, la variante 3 est sans équivoque le scénario le moins impactant. Son implantation est en effet très lisible avec sa ligne simple et les éoliennes sont moins prégnantes car plus éloignées. La variante 2, bien que similaire, est renforcée par cette éolienne isolée, qui se décroche de l'ensemble et apporte de la prégnance visuelle. La variante 1, en revanche, est très présente tant par sa densité que par sa prégnance visuelle importante. De plus, le scénario 3 est le seul qui puisse être ponctuellement masqué par la végétation.

Le scénario le moins impactant est la variante 3.

2.4. Point de vue n°34

LOCALISATION



ETAT INITIAL



ESQUISSE VARIANTE 1



ESQUISSE VARIANTE 2



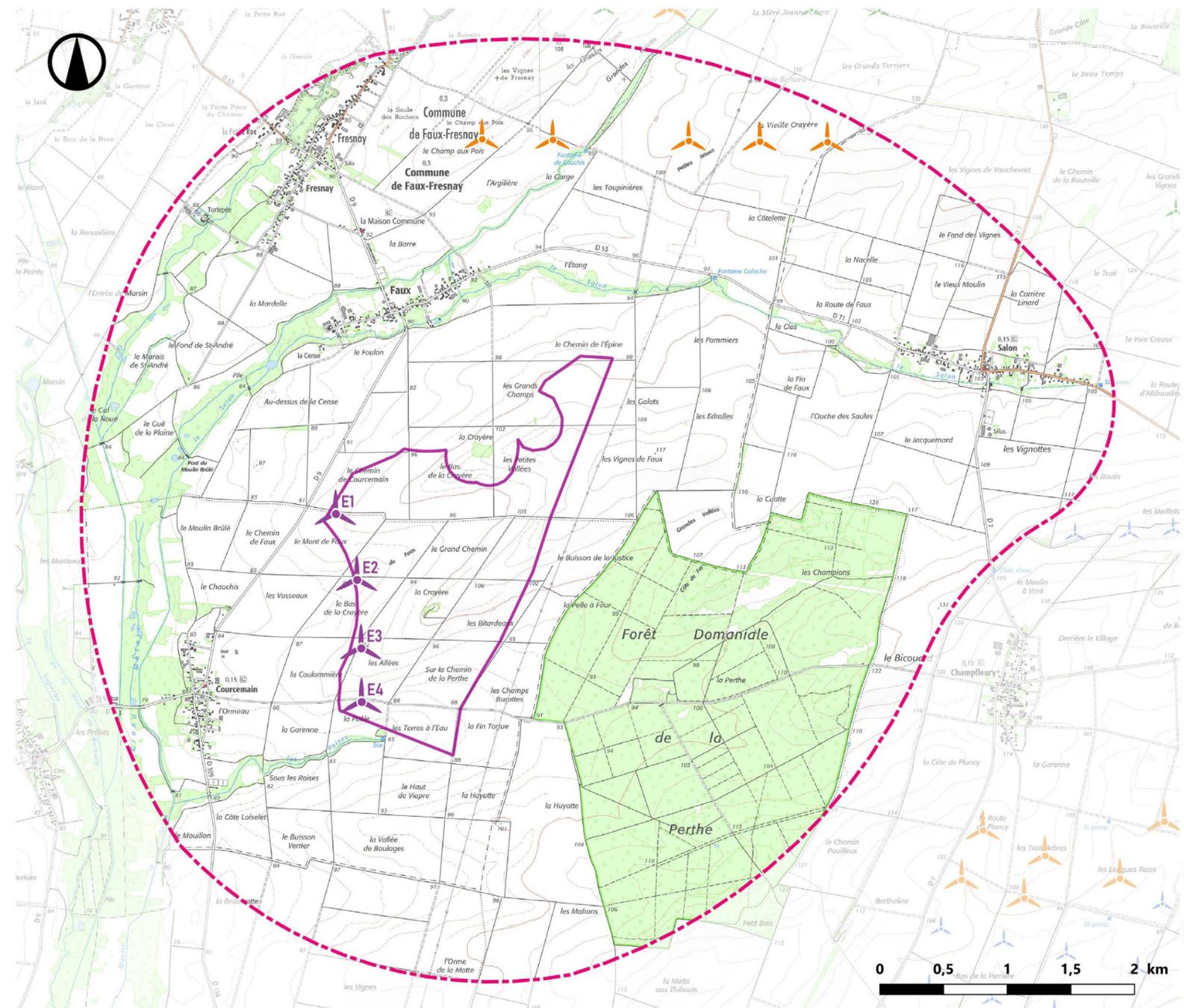
ESQUISSE VARIANTE 3

COMMENTAIRE

L'entrée ouest de Salon est marquée par le vallon du ruisseau éponyme, ainsi que par sa ripisylve, ce cordon boisé de peuplier offrant une barrière visuelle haute et dense qui ferme la vue. Ce point a été principalement choisi pour s'assurer qu'aucune variante ne vienne dépasser cet écran boisé et ainsi perturber la lecture de cet ensemble paysager. On constate que dans les trois cas, cet écran boisé est suffisant pour masquer la quasi-totalité des parcs. Seule une éolienne est partiellement visible pour les variantes 1 et 2. Cette visibilité se réduit toutefois à l'extrémité des pales d'une éolienne, et est donc très faible.

Le scénario le moins impactant est la variante 3.

3. VARIANTE RETENUE



Variante retenue

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Mai 2022

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est
Copie et reproduction interdites

Légende

-  Éoliennes de la Crayère
-  Zone d'implantation potentielle

Aires d'étude

-  Immédiate

Parcs éoliens riverains

-  En instruction

Au terme de l'analyse des différentes variantes possibles, celle privilégiée est l'implantation n°3. Composée d'une ligne unique s'appuyant sur le relief et la vallée de la Superbe, elle génère en effet un motif lisible et clair dans l'espace, adapté aux paysages de Champagne Crayeuse et au contexte éolien. Cette variante minimise les impacts depuis ou vers les principaux points d'enjeu, à savoir l'église de Salon et les bourgs de Salon, Faux-Fresnay et Courcemain. Depuis ce dernier bourg, la variante 3 est la plus étendue, mais l'analyse des photomontages permet de confirmer qu'elle est la mieux intégrée.